

Université du Québec en Outaouais

Profils de victimisation d'adolescents et adolescentes au sein de la famille

Essai Doctoral
Présenté au
Département de psychoéducation et de psychologie

Comme exigence partielle du doctorat en psychologie,
Profil psychologie clinique (D.Psy.)

Par
© Frédérique LAPRADE

12 Juillet 2023

Composition du jury

Profils de victimisation d'adolescents.es au sein de la famille

Par
Frédérique Laprade

Cet essai doctoral a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Ève Clément, directrice de recherche, Département de psychologie et de psychoéducation,
Université du Québec en Outaouais.

Karine Baril, examinatrice interne et présidente du jury, Département de psychologie et de
psychoéducation, Université du Québec en Outaouais.

Annie Bérubé, examinatrice interne, Département de psychologie et de psychoéducation,
Université du Québec en Outaouais.

Anne-Sophie, Denault, examinatrice externe, Département des fondements et pratiques en
éducation, Université Laval

Remerciements et dédicaces

N'aie pas peur, car je suis moi-même avec toi.

Ne promène pas des regards inquiets, car je suis ton Dieu.

Je te fortifie, je viens à ton secours, je te soutiens par ma main droite, la main de la justice.

Esaïe 41 :10

Dre Marie-Ève Clément, merci pour ta patience et tes conseils pertinents qui ont fait de mon essai ce qu'il est aujourd'hui. Merci pour la direction claire et la rigueur scientifique que tu m'as aidé à développer tout au long du projet. Ce fut un plaisir de travailler avec une chercheuse et une directrice distinguée comme toi et me poussant constamment vers l'excellence !

Ma famille d'amour, maman, papa, Elie, ce rêve, on l'a vécu ensemble. Mon rêve est devenu votre rêve également. On l'a porté ensemble et je n'y serais pas arrivé sans vous et vos prières. Je manque de mots pour vous remercier et vous dire à quel point j'apprécie tout ce que vous avez fait pour moi. Merci, merci, merci! Je vous aime fort xxx

Grand-papa, je sais que tu aurais tellement aimé lire mon essai, me donner tes commentaires, me poser des questions. Ça aurait été notre rituel pour mon dernier « bulletin ». Je sais que tu aurais été fier de moi et j'aurais tellement aimé que tu puisses célébrer avec nous!!

Grace, mon chéri. Merci pour ta patience, ta présence et ta disponibilité dès que j'en avais besoin. Tu es devenu mon roc sur lequel je sais que je peux compter peu importe les épreuves. C'est seulement le début de ce qu'on peut accomplir. Ensemble, on fait une équipe de feu !

Ce projet n'aurait jamais été possible sans la main de Dieu, Sa présence et Sa direction dans toute chose. Merci Seigneur parce que je T'ai vu m'ouvrir des portes, me donner Ta paix qui surpasse toute compréhension et me donner Tes forces lorsque les miennes étaient à plat. La complétion de mon doctorat signifie le début d'autres merveilleux projets à Tes côtés. J'ai si hâte de les voir prendre vie et de marcher dans le chemin que Tu as tracé pour moi!

Résumé

Contexte : À ce jour, peu d'études se sont attardées aux adolescents victimes de violence dans la famille. Pourtant, des recherches ont montré qu'ils en sont victimes et que les conséquences de celles-ci sont importantes et délétères (Ziobrowski et al., 2020). Cette étude vise à faire émerger des profils de victimisation des adolescents au sein de la famille et à déterminer quelles sont les caractéristiques associées à ces profils.

Méthode : Des analyses secondaires de cluster hiérarchique et de régression logistique multinomiale ont été réalisées à partir d'un échantillon populationnel de 1299 parents d'adolescents (13-17 ans). Ces données proviennent d'une enquête populationnelle québécoise sur la violence familiale réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec en 2018 (Clément et al., 2019). Le questionnaire, administré en mode téléphonique, a permis de documenter les contextes de victimisation des adolescents (exposition à la violence conjugale, violence physique, négligence), leurs caractéristiques (besoins), celles des parents (ex. : symptômes dépressifs, consommation) et socio-économiques (ex. : soutien social, revenu perçu).

Résultats : Les résultats de l'analyse montrent la présence de cinq profils de violence familiale (Parents Absents, Parents Violents, Parents Négligents, Parents Normatifs, Parents Laxistes). Le profil des « parents absents » présente une proportion plus importante de parents avec un faible niveau d'éducation et de parents issus de l'immigration. Les « parents violents » se distinguent des parents normatifs en raison de la consommation de drogues davantage problématique et du stress parental élevé rapporté ; ils sont respectivement trois et quatre fois plus à risque de présenter ces problèmes comparativement aux « parents normatifs ». Le faible soutien social démarque le profil des « parents négligents » ; ils sont six fois plus à risque de le déclarer que les « parents normatifs ». Ces parents déclarent également moins d'enfants dans le foyer. Les « parents laxistes » déclarent, quant à eux, un faible soutien social et un faible niveau de scolarité. Pour ces deux variables, ils sont deux fois plus à risque que les « parents normatifs ». Le nombre moins élevé d'enfants les différencie également des « parents normatifs ».

Conclusion : L'étude permet de dresser un portrait de la violence familiale vécue par les adolescents au sein de leur famille et contribue à identifier certains facteurs de risque associés à la présence accrue de violence et de négligence à leur endroit.

Impact : Cette étude met en lumière l'importance de porter attention aux vécus des familles d'adolescents souvent oubliées et de poursuivre nos efforts collectifs de soutien auprès de ces familles.

Mots clés : adolescents, profils, facteurs de risque, agression psychologique, violence physique, négligence, famille.

Table des matières

Résumé	iv
Liste des tableaux	vii
Liste des acronymes	viii
Introduction	9
1. Contexte théorique	10
1.1 Définitions de la violence familiale envers les adolescents	11
1.1.1 La violence physique	11
1.1.2 L'agression psychologique	12
1.1.3 L'exposition à la violence conjugale	13
1.1.4 La négligence	14
1.2 Prévalence et co-occurrence de la violence familiale envers les adolescents dans la population	14
1.2.1 Prévalence de la violence physique	15
1.2.2 Prévalence de l'agression psychologique	16
1.2.3 Prévalence de l'exposition à la violence conjugale	16
1.2.4 Prévalence de la négligence	17
1.2.5 Co-occurrence des formes de violence envers les adolescents	18
1.3 Facteurs de risque de la violence familiale envers les adolescents	20
1.3.1 Ontosystème : caractéristiques de l'adolescent	21
1.3.2 Microsystème.....	22
1.3.3 Exosystème : facteurs socioéconomiques	25
1.3.4 Macrosystème : contexte culturel	25
1.3.5 Facteurs de risque de la co-occurrence et profils de violence familiale ...	27
1.4. Conséquences de la violence familiale chez les adolescents	29
1.4.1 L'adolescence : une période développementale charnière	30
1.4.2 Conséquences à court terme de la violence	31
1.4.3 Conséquences à long terme de la violence	31
1.4.4 Conséquences cumulatives de la co-occurrence	33
1.5 Justifications de la présente étude	34
1.6 Objectifs de l'étude	34
2. Méthodologie	35
2.1 Contexte de l'étude	35
2.2 Description de l'échantillon	35
2.3 Procédure	37
2.4 Variables	37

2.4.1	Victimisation au sein de la famille	38
2.4.2	Caractéristiques des adolescents	41
2.4.3	Caractéristiques du parent Répondant	42
2.4.4	Caractéristiques familiales et socio-économiques	45
2.5	Analyses de données	46
3.	Résultats	48
3.1	Création des profils de violence envers les adolescents	48
3.2	Caractéristiques des profils de violence familiale	50
4.	Discussion	55
	Références	66
	Annexes	81

Liste des tableaux

Tableau 1. <i>Caractéristiques de l'échantillon</i>	35
Tableau 2. <i>Profils de violence familiale de parents d'adolescents</i>	38
Tableau 3. <i>Lien entre les profils et les variables de l'enquête</i>	50
Tableau 4. <i>Régression logistique multinomiale des facteurs associés aux profils</i>	52

Liste des acronymes

AAPI	Adult-Adolescent Parenting Inventory
AUDIT	Alcohol Use Disorders Identification Test
CASR-SF	Composite Abuse Scale – Short Form
CES-D	Center for Epidemiological Studies Depression
CISSS	Centres Intégrés de Santé et de Services Sociaux
CIUSSS	Centres Intégrés Universitaires de Santé et de Services Sociaux
CLSC	Centres Locaux de Services Communautaires
DAST	Drug Abuse Screening Test
DPJ	Direction de la Protection de la Jeunesse
FIPA	Fichier d’Inscription des Personnes Assurées
ISQ	Institut de la Statistique du Québec
JVQ	Juvenile Victimization Questionnaire
LPJ	Loi sur la Protection de la Jeunesse
LSSSS	Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux
MNBS	Multidimensional Neglectful Behavior Scale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services Sociaux
OMS	Organisation mondiale de la santé
PCCTS	Parent-Child Conflict Tactics Scales
PSI	Parenting Stress Index
RAMQ	Régie de l’Assurance Maladie du Québec
RRQ	Fichier des enfants admissibles à la prestation du programme Soutien aux enfants de Retraite Québec
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l’enfance

Introduction

Bien que les adolescents vivent une période développementale charnière, la violence familiale dont ils peuvent être victimes est souvent méconnue. En effet, les recherches se penchent plus fréquemment sur les enfants âgés entre 0 et 12 ans. Les besoins des adolescents étant différents de ces derniers, ils n'en sont pas moins importants et doivent être répondus pour assurer leur développement optimal. Or, il existe à ce jour encore peu de données permettant d'identifier les jeunes à risque d'être victimes de violence au sein de la famille et les types de violence dont ils sont le plus fréquemment victimes.

Le présent essai doctoral tente de combler cette lacune. Il vise à identifier les profils de violence familiale dont sont victimes les adolescents âgés de 12 à 17 ans au Québec, puis de vérifier quelles caractéristiques de l'enfant, des parents, de la famille et socio-économiques sont liées aux différents profils et ce qui les distingue. Le contexte théorique présente tout d'abord les définitions des différents types de violence étudiés. La violence physique, l'agression psychologique, l'exposition à la violence conjugale et la négligence seront décrits sous l'angle de la population adolescente. Puis, des données d'études québécoises permettant d'estimer la prévalence et la co-occurrence de la violence familiale selon ces multiples formes de violence sont présentées. Par la suite, les facteurs de risque associés à la violence familiale seront présentés selon le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979). La méthodologie présentera ensuite la population visée, l'échantillon, la procédure, de même que les questionnaires utilisés. Les résultats des analyses de cluster et de régression logistique seront ensuite présentés en lien avec les profils obtenus et leurs caractéristiques. Enfin, ces profils seront discutés en lien avec les écrits scientifiques et des pistes d'action préventives de la violence envers les adolescents seront suggérées.

1. Contexte théorique

Il y a plus d'une décennie, la violence au sein de la famille et la maltraitance des enfants ont été identifiées comme un important enjeu de santé publique dans le monde et au Canada (Clément et al., 2015 ; Krug et al., 2002). La difficulté à identifier et cerner ces phénomènes provient entre autres de leur caractère privé, car elles prennent place dans les maisons, souvent à l'abri des regards. Historiquement, le Canada n'a pas toujours eu de lois et de programmes sociaux en place afin de protéger les enfants de la violence familiale. Au Québec, cela n'a débuté que dans les années 60 avec la Révolution Tranquille sous le gouvernement de Jean Lesage. C'est à ce moment que le rôle de l'État devient plus interventionniste (Durocher, 2013). Tout d'abord, l'adoption de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) en 1972 permet d'assurer aux citoyens de tout âge un accès universel et gratuit aux soins de santé et aux services sociaux (Précourt et al., 2019). Les organismes connus aujourd'hui comme les Centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS), les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) et les Centres locaux de services communautaires (CLSC) ont été implantés dans les années 70 (Précourt et al., 2019).

Au fil des années, les connaissances quant à l'impact de la violence familiale sur les enfants se sont élargies. Vers la fin des années 60, des psychiatres ont ressenti le besoin de documenter l'abus et la violence dont les enfants étaient victimes de manière rigoureuse (Lecompte, 2019). Davantage d'attention est alors portée à la situation, entre autres en raison de la sensibilisation aux conséquences possibles sur le développement des enfants qui seront abordées ultérieurement. C'est dans la lignée de ces avancées que la Loi sur la Protection de la Jeunesse (LPJ) est entrée en vigueur en janvier 1979, malgré qu'elle ait été écrite 35 ans plus tôt, en 1944 (Lecompte, 2019). La LPJ a pour but de protéger tous les mineurs de toutes situations pouvant mettre en danger leur

sécurité ou développement. Depuis, plusieurs réformes ont été apportées afin de la bonifier pour mieux protéger les enfants et les adolescents de la violence dans la famille.

1.1 Définition de la violence familiale envers les adolescents

La violence familiale inclut toute forme de violence perpétrée par un adulte dans le milieu familial, incluant la violence physique, la violence psychologique, la négligence et l'exposition à la violence conjugale (Dufour & Clément, 2019). La négligence est incluse parmi ces types de violence en raison de ses caractéristiques comparables à la violence en termes d'étiologie, de conséquences et d'interventions. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) incluent la négligence dans leur définition de la violence. En effet, la négligence est considérée de la violence de type passive, contrairement à l'abus physique qui constitue de la violence active (Dufour, 2019). Les sections suivantes présentent une définition de chacune de ces formes de violence.

1.1.1 La violence physique

La violence physique mineure inclut un continuum de conduites allant de mineures à sévères. La violence mineure communément appelée « punition corporelle » inclut les gestes socialement acceptables et utilisés avec l'objectif de discipliner l'enfant ou de corriger un comportement. Elle est définie comme « mineure », car la punition vise à entraîner un inconfort, mais jamais une blessure (Clément, 2019). Admises légalement selon l'article 43 du Code criminel, les conduites de punition corporelle sont soumises à des balises depuis 2007. Parmi celles-ci, on y retrouve l'âge maximal de l'enfant qui est de 12 ans (Clément, 2019 ; Code Criminel, 1985). Ainsi au sens de la loi, il n'est pas admis d'utiliser les punitions corporelles auprès des adolescents. En outre, les balises incluent également le fait qu'il soit raisonnable d'utiliser la force pour corriger l'enfant dans la mesure où celui-ci a la capacité de comprendre la correction et d'en tirer une leçon, où aucun objet n'est utilisé, la tête n'est pas touchée, et l'acte

ne découle pas de la colère ou d'un élan d'impulsivité violent de la figure parentale (Clément, 2019).

Quant à la violence physique « sévère », aussi appelée abus physique (Dufour & Clément, 2019), il est question des comportements de nature physique d'un adulte envers un enfant présentant un risque accru de blessures. Cela inclut de manière non exhaustive, de frapper l'enfant avec un objet, de lui donner un coup de poing ou de le saisir par le cou et de lui serrer la gorge (Clément, 2019).

On définit le caractère mineur ou sévère de la violence physique envers l'enfant « en fonction du caractère jugé « raisonnable » ou non des gestes de nature physique commis » par une figure parentale (Clément, 2019, p.20). La violence physique sévère représente la troisième problématique de maltraitance en importance dans les services de protection de la jeunesse après la négligence et l'exposition à la violence familiale (Clément, 2019). Elle est également encadrée par l'article 38e de la LPJ et se définit comme tous les sévices corporels subis ou à risque d'être subis par l'enfant, de même que les « méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou de la part d'une autre personne et que [les] parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation » (Gouvernement du Québec, 2018, p. 20).

1.1.2. L'agression psychologique

Selon les enquêtes québécoises sur la violence familiale, l'agression psychologique est définie comme toute communication envers l'enfant pouvant porter atteinte à son développement, telle que hurler, crier, insulter, sacrer ou menacer l'enfant (Turgeon et al., 2019). La distinction entre l'agression et la maltraitance est importante. En effet, la maltraitance fait référence à un abus, tel que proscrit par la loi, alors que l'agression est considérée comme étant moins sévère. Cela dit, la maltraitance psychologique est régie par l'article 38e de la LPJ et on considère un enfant victime de mauvais traitements psychologiques lorsqu'il subit de la part d'une figure

parentale « de l'indifférence, du dénigrement, du rejet affectif, du contrôle excessif, de l'isolement, de menaces, de l'exploitation ou de l'exposition à la violence conjugale ou familiale » de manière grave ou continue (Turgeon et al., 2019, p.50).

1.1.3 L'exposition à la violence conjugale

La violence conjugale est caractérisée par des comportements d'emprise d'un conjoint envers l'autre et de contrôle sur les plans psychologique, verbal, physique, sexuel et économique (Lessard et al., 2019). Ces actes ne résultent pas de perte de contrôle, mais plutôt d'un moyen délibéré pour maintenir sa domination sur l'autre (Gouvernement du Québec, 1995 ; Lessard et al., 2019). L'exposition des enfants à la violence conjugale est souvent considérée comme une forme indirecte de violence psychologique (Tourigny et al., 2008) et fait référence aux scènes de violence vues ou entendues entre les parents, au constat des blessures ou de la détresse psychologique du parent, à la visite de la police ou aux objets brisés dans la maison dont est témoin l'enfant (Lessard et al., 2019). L'exposition à la violence conjugale est encadrée par l'article de la LPJ portant sur les mauvais traitements psychologiques (Lessard et al., 2019).

1.1.4 La négligence

La négligence se distingue des autres formes de violence. En effet, contrairement aux autres formes présentées précédemment axées sur les pratiques coercitives, dans le cas de la négligence, le parent échoue à sa tâche de répondre adéquatement aux besoins essentiels de soins de l'enfant afin d'assurer sa sécurité et son développement (Milot et al., 2019). En 2005, Trocmé et ses collègues ont proposé huit domaines de négligence liés aux fonctions parentales, soit le défaut de superviser un enfant entraînant des sévices physiques, le défaut de superviser un enfant entraînant des abus sexuels, la négligence physique, la négligence médicale, le défaut de soins pour un traitement psychologique ou psychiatrique, une attitude permissive à l'égard d'un comportement criminel, l'abandon et la négligence éducative (Trocmé et al., 2005).

Selon la LPJ, un parent ou une personne assumant la garde est responsable de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant sur les plans physiques, de la santé et de l'éducation. Par contre, il est également reconnu que l'État, à travers ses institutions, a un rôle important à jouer afin de soutenir les parents et les aider à remplir leurs rôles de manière adéquate (Trocmé et al., 2005).

1.2 Prévalence et cooccurrence de la violence familiale envers les adolescents dans la population

Comme Rossman et Rosenberg l'ont déclaré en 1998, l'adolescence est l'une des périodes développementales les moins étudiées concernant la victimisation familiale simple ou multiple. Depuis, les choses n'ont pas changé ; les études sur la victimisation familiale adolescente sont encore aujourd'hui beaucoup moins nombreuses que celles portant sur les enfants plus jeunes. En revanche, la victimisation familiale est presque uniquement étudiée chez les enfants de moins de 12 ans. En effet, étant donné la plus grande maturité physique, il est considéré que les adolescents peuvent se défendre, surtout dans le cas de violence physique de la part de leur parent (Council on Scientific Affairs, 1993). C'est également pour cette raison que les parents semblent moins enclins à utiliser la punition corporelle plus l'enfant vieillit (Clément & Bouchard, 2005 ; Clément et al., 2019). Toutefois, cela ne signifie pas que ce type de violence ne prend pas place dans les familles québécoises ou disparaît lorsque l'enfant grandit. De plus, les jeunes ne sont pas que victimes de violence physique malgré que cette dernière soit souvent plus facile à identifier en raison des marques qui peuvent être visibles sur le corps de l'enfant.

De nombreuses études portant sur la violence familiale utilisent des données provenant des services sociaux et de la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ). Toutefois, ces données ne représentent souvent que les cas les plus graves pour lesquels des signalements ont été faits (Clément et al., 2009). Il est donc impossible de brosser un portrait représentatif de la violence

dont est victime la jeunesse québécoise avec une telle méthode d'échantillonnage. Il est donc souhaitable d'avoir un portrait complet de la violence et de la négligence. Pour y arriver, il serait pertinent que les cas non signalés, souvent considérés comme moins sévères, soient comptabilisés.

Les différents types de violence peuvent avoir des prévalences variables et prennent place le plus souvent simultanément avec d'autres types de violence. La cooccurrence de la violence familiale envers les adolescents qui en sont victimes est donc la norme plus que l'exception (Cyr et al., 2014b). Il s'agit d'une part importante de l'étude sur la violence familiale. Un type de violence ne prend pas place de manière isolée. Il survient plus souvent en interaction avec d'autres types de violence au sein de la famille.

1.2.1 Prévalence de la violence physique

Au Québec, l'utilisation de la punition corporelle a connu une diminution importante entre 1999 et 2018. En effet, alors que 48 % des mères d'enfants âgés entre 6 mois et 17 ans infligeaient des punitions corporelles en 1999, ce chiffre a diminué à 43 % en 2004, puis à 35 % en 2012, puis à 26 % en 2018 (Clément et al., 2019). Plus particulièrement, selon les déclarations des mères en 2018, la violence physique mineure touchait 11,4 % des adolescents (13-17 ans) (Clément et al., 2019).

Le recours à la violence physique sévère dans le cadre familial quant à lui est demeuré stable avec environ 6 % des enfants du Québec victimes lors de trois enquêtes entre 1999, 2004 et 2012. Lors de la dernière enquête en 2018, il a été possible de constater pour la première fois une diminution de la prévalence annuelle de la violence physique sévère qui touchait 3,1 % des adolescents âgés entre 13 et 17 ans (Clément et al., 2019). Par ailleurs, les études montrent qu'un enfant subissant des punitions corporelles est deux à dix fois plus à risque d'être victime d'abus physique (Clément et al., 2019).

Selon une enquête téléphonique québécoise sur la polyvictimisation réalisée auprès de parents d'enfants et d'adolescents, le groupe d'âge 15-17 ans est, parmi l'ensemble des victimes ayant déclaré de l'abus physique au cours de l'année, le plus à risque de l'avoir vécu (48 %) en comparaison aux groupes de deux à 11 ans (26 %) et 12-14 ans (26 %) (Cyr et al., 2013). Enfin, dans un échantillon clinique composé de familles référées à une clinique communautaire de santé mentale privée américaine, 40 % des mères ont rapporté que les adolescents avaient été victimes au moins une fois de violence sévère de la part d'une des figures parentales au cours de l'année (LeRoy et al., 2014). Les pourcentages peuvent varier d'une étude à l'autre en raison du caractère peu fréquent de la violence physique sévère dans la population générale. Ils sont également très dépendants de l'échantillon choisi et de sa taille.

1.2.2 Prévalence de l'agression psychologique

En 2018 au Québec, la prévalence annuelle de l'agression psychologique dans le cadre familial était de 76 %, une légère diminution depuis 2012 où ce chiffre montait à 80 % (Clément et al., 2019). Près de la moitié de ces enfants (48 %) ont été victimes de manière répétée de ce type d'agression en 2018, soit trois fois ou plus (Clément et al., 2019). Les enfants de six à 12 ans (55,7 %) seraient les moins touchés, en comparaison à ceux âgés de 13 à 17 ans (42,9 %) et de moins de cinq ans (41,6 %). Aussi, dans cette enquête populationnelle, crier ou hurler contre son enfant a été le type d'agression psychologique le plus souvent rapporté par les parents, tout âge des enfants confondu (72 %) (Clément et al., 2019).

La maltraitance psychologique a aussi été trouvée comme étant le type de maltraitance le plus fréquent dans une enquête téléphonique québécoise sur la polyvictimisation réalisée auprès de parents d'enfants et d'adolescents. Dans cette enquête, parmi les jeunes ayant déclaré de la maltraitance psychologique au cours de l'année, les adolescents de 15-17 ans sont les plus à

risque d'en avoir vécu (42 %) comparativement aux enfants âgés de 12 à 14 ans (25 %) et de six à 12 ans (24 %) (Cyr et al., 2013).

1.2.3 Prévalence de l'exposition à la violence conjugale

Au cours d'une année, plus du quart des enfants de moins de 18 ans (27 %) seraient exposés à la violence conjugale de types verbale, psychologique ou physique selon une enquête faite auprès de la population québécoise (Lessard et al., 2019). On observe, encore une fois, une cooccurrence importante, alors que 40 à 55 % des enfants exposés à la violence conjugale sont également victimes de mauvais traitements psychologiques, physiques ou sexuels (Lessard et al., 2019). En effet, le risque d'être maltraité ou exposé à un autre type de violence familiale est 3 à 9 fois plus élevé en comparaison aux enfants sans histoire d'exposition à la violence conjugale (Lessard et al., 2019).

Une étude populationnelle québécoise conduite par Cyr et ses collègues (2014b) a pu observer que 21 % des enfants ayant été témoins de violence conjugale et 11 % de ceux ayant été témoins d'abus physique sur la fratrie au cours de leur vie étaient âgés entre 12 et 14 ans. Quant aux adolescents âgés entre 15 et 17 ans, les chiffres sont significativement plus élevés. En effet, parmi les victimes, 50 % des jeunes témoins de violence conjugale et 62 % témoins d'abus physique envers la fratrie se trouvaient dans ce groupe d'âge. Il est possible de constater une différence importante chez les jeunes âgés de 6-11 ans qui correspondent respectivement à 24 % et 22 % des enfants ayant été témoins de ces événements (Cyr et al., 2014b). Il est cependant attendu que la prévalence à vie soit plus élevée chez les adolescents (15-17 ans) qui ont eu plus de temps pour être témoins de ces événements. L'exposition à la violence est considérée comme chronique, car 47 % des jeunes exposés à la violence conjugale le sont plus d'une fois. Ce pourcentage augmente à 53 % pour l'exposition à l'abus physique envers un membre de la fratrie (Cyr et al., 2012).

1.2.4 Prévalence de la négligence

Il existe plusieurs formes de négligence, en fonction des besoins non comblés. Les signalements fondés de négligence permettent de conclure que le défaut de superviser est la forme de négligence la plus fréquente (Hélie et al., 2017). Une méta-analyse menée par Stoltenborgh et ses collègues (2013) a estimé que la négligence physique toucherait annuellement 16 % des enfants et la négligence émotionnelle 18 % des enfants dans la population générale. Dans l'enquête québécoise sur la violence familiale réalisée en 2018, chez les adolescents de 13 à 17 ans, plusieurs types de négligence sont à surveiller, soit la négligence physique (6,1%), la négligence de supervision (12,3 %) et la négligence cognitive ou affective (3,8 %) (Clément et al., 2019).

Lorsqu'on regroupe toutes les formes de négligence, on constate que ce sont 15,1 % des adolescents âgés de 13 à 17 ans qui ont des figures parentales dont les comportements de négligence sont à surveiller et 1,5 % qui vivent une forme ou l'autre de négligence. Or, il est important de mentionner que, par la suite, d'autres études ont suggéré que l'outil utilisé, le *Multidimensional Neglectful Behavior Scale*, ne serait pas adapté à la population québécoise (Clément et al., 2019). Selon une étude similaire utilisant un autre outil, le *Juvenile Victimization Questionnaire* (JVQ), les chercheurs ont observé que les adolescents (15-17 ans) représentent 57 % des victimes de négligence au cours de leur vie alors que les enfants de deux à 11 ans représentent 21 % (Cyr et al., 2014b). Enfin, une étude faite aux États-Unis utilisant le JVQ a trouvé un taux annuel de 6 % de négligence physique ou de supervision chez les enfants âgés de deux à 17 ans (Vanderminden et al., 2019).

1.2.5 Cooccurrence des formes de violence envers les adolescents

Traditionnellement, les études portant sur la violence se faisaient en vases clos sur chaque type de violence. Le concept de polyvictimisation a donc été développé pour contrer cela et

permettre une compréhension globale de la victimisation au sein de la famille. Il a été introduit en 2007 par Finkelhor et ses collègues pour définir les enfants ayant subi plusieurs formes de victimisations lors d'épisodes distincts, et ce, dans différentes sphères de leur vie (famille, école, communauté). Plus récemment, Chan et ses collègues (2019) ont mis de l'avant la définition de la polyvictimisation familiale qui propose la cooccurrence de plus de deux types de victimisations vécues par un enfant au sein de sa famille.

La cooccurrence comprend le fait d'être victime de violence à l'extérieur du foyer familial, comme dans les cas d'intimidation. Cela dit, notre étude se concentre sur la violence au sein de la famille. Plusieurs des caractéristiques associées à la victimisation de chaque membre de la famille sont en fait des caractéristiques familiales. La famille comporte donc des caractéristiques communes quant à la violence. Cela met donc l'emphase sur les multiples formes de violence dont peuvent être victimes les différents membres de la famille (Chan et al., 2019).

Selon une étude populationnelle québécoise de Cyr et ses collègues (2012), près de 40 % des enfants auraient été victimes de plus d'une forme de violence au cours d'une même année. De même, la violence familiale aurait été expérimentée par 16 % des jeunes Québécois âgés de deux à 17 ans dans une même année (Cyr et al., 2012). Plus précisément, 20 % des adolescents âgés entre 12 et 14 ans avaient vécu 4 à 6 victimisations et 10 % en avaient vécu 7 et plus durant leur vie (Cyr et al., 2014b). Quant aux adolescents de 15 à 17 ans, 26 % avaient vécu 4 à 6 victimisations et 17 % en avaient vécu 7 ou plus (Cyr et al., 2014b). Ces chiffres sont similaires à ceux d'une étude américaine qui avait observé que 20 % des enfants entre deux et 17 ans avaient été victimes de cinq types de victimisation ou plus (Finkelhor et al., 2009). Quelques années plus tôt, les chercheurs avaient rapporté que 71 % des enfants avaient été victimes d'au moins une victimisation directe ou indirecte au cours d'une même année et avaient vécu en moyenne trois formes de victimisations distinctes (Finkelhor et al., 2005).

Les résultats de l'étude québécoise sur la violence familiale réalisée en 2003 montrent que 35,2 % des enfants étaient victimes d'agressions psychologiques et de violence physique mineure, 1 % d'agressions psychologiques et de violence physique sévère et 5 % des trois types de violence au cours de l'année. Une étude similaire menée en 2018 montre, quant à elle, que 7 % des enfants entre 13 et 17 ans étaient victimes de conduites violentes et de conduites négligentes. De plus, 74 % des enfants ayant été exposés à la violence conjugale envers la mère ont été victimes d'agressions psychologiques répétées contrairement à 41% pour ceux qui n'ont pas été exposés (Clément et al., 2019). De manière similaire, c'est une proportion importante des enfants québécois (28,8 %) qui étaient victimes de co-occurrence de l'agression psychologique et de la violence physique mineure selon des données de la troisième enquête sur la violence familiale réalisée en 2012 (Clément et al., 2015).

1.3 Facteurs de risque de la violence familiale envers les adolescents

Les facteurs de risque de la violence familiale sont multiples et peuvent provenir de différents systèmes dans lesquels les individus évoluent (ontosystème, microsystème, mésosystème, exosystème, macrosystème). Le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979) détaille ces niveaux et permet de saisir l'importance de leur cumul et de leur influence mutuelle dans la compréhension de la violence. Les études recensées dans cette section contiennent des données populationnelles et ne sont pas issues de la Protection de la Jeunesse.

1.3.1 Ontosystème : caractéristiques de l'adolescent

L'ontosystème correspond à l'ensemble des caractéristiques, des états, des compétences, des habiletés, des vulnérabilités ou des déficits innés d'un individu placé au centre de l'analyse. On y compte, par exemple, le sexe ou le tempérament. On remarque que plusieurs caractéristiques propres à l'adolescent peuvent le rendre plus à risque d'être victime de violence. En effet, les enfants les plus vieux sont plus à risque de subir de l'agression psychologique que

les plus jeunes (Clément & Bouchard, 2005 ; Meltzer et al., 2009). De plus, la présence d'un handicap physique (Meltzer et al., 2009) augmente les risques de violence dans la famille. Il est également possible de constater des différences dans les types de violence vécues en fonction du sexe de l'enfant. En effet, les garçons sont plus à risque de subir de la violence physique (Clément & Bouchard, 2005 ; Cyr et al., 2013), de même que de subir un nombre de victimisations plus grand (Cleary, 2000 ; Clément & Bouchard, 2005). De plus, dans une méta-analyse réalisée par Mulder et ses collègues (2018), il a été constaté que les problèmes de santé mentale et physique de l'enfant, de même que des problèmes comportementaux augmenteraient les risques de négligence parentale.

Finkelhor et ses collègues (2009) ont observé deux périodes importantes où la polyvictimisation augmentait de manière significative. Ces deux périodes correspondent à l'entrée à l'école primaire et à l'entrée à l'école secondaire, deux transitions scolaires majeures qui coïncident à une transition développementale importante. Par exemple, l'entrée au secondaire, l'enfant argumentera davantage, remettra en question l'autorité parentale, prendra ses distances avec ses parents, ce qui en retour pourra être confrontant pour ces derniers. Les enfants entrent alors dans un nouvel environnement physique et social (Finkelhor et al., 2009). L'abus peut augmenter à ce moment si les parents utilisent la coercition physique ou psychologique pour maintenir l'obéissance et l'autorité à un stade où l'enfant découvre son indépendance et tente de prendre de la distance de la supervision parentale (Finkelhor et al., 2009).

1.3.2 Microsystème

Caractéristiques des parents. Le microsystème, quant à lui, réfère au milieu de vie immédiat de l'individu, tel que la famille, l'école ou le groupe de pairs. En ce qui concerne la famille, le microsystème parental peut inclure des variables reliées aux parents, telles que le stress parental, les symptômes dépressifs, la consommation d'alcool et la toxicomanie.

L'adolescence arrive avec son lot de nouveautés pour les figures parentales. Steinberg (2014) précise à cet effet que les différents changements qui prennent place durant cette période nécessitent une adaptation de la part des parents. Pour certains, cela peut être difficile à gérer. En effet, les besoins de l'enfant changent et, par conséquent, la relation également. Pour Steinberg (2014), trois caractéristiques sont essentielles dans la discipline d'un adolescent : l'affection, la fermeté et le soutien.

Tout comme pour les adolescents, on constate chez les parents de nombreux facteurs de risque augmentant les risques de violence dans la famille. Par exemple, la méta-analyse réalisée par Mulder et ses collègues (2018) a recensé de nombreux facteurs pouvant mener à la négligence parentale auprès des enfants. Ils ont constaté que les prédicteurs les plus importants de la négligence étaient liés aux caractéristiques propres aux figures parentales (ex. : bas niveau de scolarité, historique d'infractions criminelles ou de délits antisociaux, historique de santé mentale ou psychiatrique). Le faible niveau de scolarité des parents a également été observé comme facteurs augmentant les risques de violence familiale dans la méta-analyse effectuée par Mulder et al. (2018). De plus, d'autres études sur les enfants âgés de 0 à 17 ans ont montré le rôle des facteurs propres aux parents dans l'occurrence de la victimisation familiale, dont des problèmes de santé mentale passés ou actuels (Clément & Bouchard, 2005), un historique d'abus à l'enfance et un historique de comportements antisociaux ou criminels (Mulder et al., 2018).

L'abus de substances (Clément & Bouchard, 2005) et les problèmes d'impulsivité et/ou d'agressivité ont aussi été observés comme facteurs de risque de violence familiale chez les figures parentales. Les cognitions parentales, telles que l'approbation de la punition corporelle, la croyance en l'efficacité de l'éducation des enfants, ainsi que les attributions négatives quant au comportement de l'enfant (Clément & Bouchard, 2005) ont un impact sur les risques de violence

dans un foyer. L'âge des parents est également un facteur de risque, en effet, les plus jeunes mères rapportent plus de violence physique mineure (Clément & Bouchard, 2005).

On constate dans le cas où les parents n'ont aucune histoire d'abus dans leur enfance qu'il est possible que la violence familiale reflète, en fait, un manque d'habiletés parentales pour faire face aux changements qui viennent avec l'adolescence (Council on Scientific Affairs, 1993). Lorsque la violence dans le milieu familial débute à l'adolescence, il est probable qu'il y ait un lien avec l'incapacité des membres de la famille à s'adapter aux divers changements qu'entraîne l'arrivée dans une nouvelle période développementale. Cela peut mener à des difficultés interpersonnelles et émotionnelles associées avec le mauvais traitement de l'enfant (Williamson et al., 1991). Mersky et ses collègues (2009) ont émis l'hypothèse d'une relation bidirectionnelle entre les comportements inadaptés et perturbateurs (ex. : ne pas suivre les directives à l'école, ne pas bien s'entendre avec ses camarades) des adolescents âgés entre 12 et 17 ans et des stratégies parentales caractérisées par l'abus et la négligence. Ainsi, les différences individuelles dans le comportement (ajustement social, comportement dérangeant) peuvent mettre un adolescent à plus grand risque d'être victime de violence familiale (Mersky et al., 2009).

Caractéristiques de la famille. Puis, de manière plus globale, le microsystème familial peut aussi inclure le type de famille ou le nombre d'enfants dans le foyer. L'organisation familiale, telle que la séparation ou le divorce (Meltzer et al., 2009), plus d'enfants dans le ménage (Clément & Bouchard, 2005 ; Clément et al., 2013a ; Meltzer et al., 2009) sont d'autres facteurs susceptibles d'augmenter le risque de violence dans la famille. Les conflits de couple importants (Clément & Bouchard, 2005 ; Council on Scientific Affairs, 1993 ; Meltzer et al., 2009), de même que la violence conjugale augmente aussi les risques de maltraitance (Herrenkohl et al., 2008; Sousa et al., 2011).

Selon une méta-analyse menée par Stith et ses collègues (2009) sur les facteurs de risque de la violence et de la négligence parentale, plusieurs des mêmes facteurs de risque sont associés autant à la violence qu'à la négligence. Cela dit, certains facteurs de risque sont spécifiques à la négligence (Stith et al., 2009). La négligence est plus probable d'être déterminée par plusieurs causes plutôt que par un seul facteur de risque (Mulder et al., 2018). En effet, la négligence prend place lorsque plusieurs facteurs de risque sont présents et lorsque plusieurs facteurs de protection sont absents (Mulder et al., 2018).

Les effets les plus significatifs ont été observés pour les facteurs de risque liés aux parents et à la famille, soit un historique de délinquance criminelle/antisociale, des problèmes actuels mentaux/psychiatriques, un historique de problèmes de santé mentale/psychiatrique, être un parent monoparental, un statut socio-économique familial bas, un niveau de scolarité bas, une grande famille, des comportements problématiques dans la famille (Mulder et al., 2018), un stress élevé, une non-réactivité/négativisme envers l'enfant, un isolement social, une dépression, des attentes irréalistes, des problèmes d'impulsivité, de faibles compétences parentales, de l'abus de substances (Stith et al., 2009), un historique d'abus à l'enfance (Stith et al., 2009 ; Mulder et al., 2018). L'historique d'abus à l'enfance s'est avéré être un facteur de risque important (Mulder et al., 2018). D'autres caractéristiques telles qu'un niveau bas d'adéquation personnelle, de compétences et de résilience du parent (ex. : estime de soi basse, niveau élevé de stress) sont aussi fortement associées à la négligence (Stith et al., 2009).

Des caractéristiques spécifiques à l'enfant sont également liées à la négligence, dont les compétences sociales, les comportements externalisés et les comportements internalisés (Stith et al., 2009). L'ethnicité de l'enfant est également une caractéristique liée à la négligence, les enfants non caucasiens sont davantage à risque de vivre de la négligence (Mulder et al., 2018).

1.3.3 Exosystème : facteurs socioéconomiques

L'exosystème correspond aux paramètres de l'environnement externe qui influencent le développement de manière indirecte, tels que le statut socio-économique et la communauté. On peut y retrouver le soutien social ainsi que la conciliation travail-famille. Une méta-analyse réalisée par Chan et ses collègues (2019) a montré que divers facteurs socio-économiques sont associés à la victimisation familiale. Parmi ceux-ci, on retrouve un statut socio-économique faible, des difficultés financières, ainsi que le stress pouvant être vécu par les figures parentales en lien avec ces difficultés économiques. Vivre dans un quartier ayant un taux élevé de violence est également un facteur important pouvant y être associé (Chan et al., 2019), de même qu'habiter un quartier surpeuplé (Meltzer et al., 2009) et vivre dans un logement loué (Meltzer et al., 2009). On observe de même que le manque de soutien et l'isolement social (Chan et al., 2019; Council on Scientific Affairs, 1993) des figures parentales sont des facteurs augmentant les risques de violence familiale envers un enfant. Enfin, d'un point de vue économique, des difficultés financières pouvant être causées par le chômage et créant ainsi un statut socioéconomique faible peuvent mettre à risque la famille (Clément & Bouchard, 2005). Les enquêtes sur la violence familiale réalisées au Québec montrent que la pauvreté perçue est significativement associée à l'agression psychologique répétée et à la violence physique sévère (Clément et al., 2005 ; Clément et al., 2012). À noter aussi que la négligence serait considérée comme résultant d'une double perturbation, tout d'abord entre la famille et la communauté dont la famille s'isole, puis d'une diminution par le fait même des occasions de soutien social pour tous les membres de la famille limitant ainsi les opportunités de développement pour les enfants (Milot et al., 2019).

1.3.4 Macrosystème : contexte culturel

Enfin, le macrosystème représente le contexte culturel plus large qui influence l'ensemble des autres systèmes, notamment à travers les particularités idéologiques propres à la société dans laquelle s'inscrit le phénomène à l'étude. La culture, de même que les idéologies quant à l'éducation des enfants s'y trouvent (Bronfenbrenner, 1979). La Finlande et la Suède ont été les premiers pays à bannir la punition corporelle dans leur législation. Cette mesure a eu un impact significatif engendrant la diminution de la violence mineure prenant place dans les foyers et des attitudes parentales favorables face à la punition corporelle (Ellonen et al., 2014). Grandir en Suède, après l'interdiction d'utilisation de la punition corporelle, est associée avec un soutien plus faible à la violence mineure (Zolotor & Puzia, 2010).

Il est possible d'observer une diminution du soutien des citoyens pour la punition corporelle dans de nombreux pays, tels que la Suède, avant la mise en place de législation. En effet, Zolotor et Puzia (2010) expliquent que les décideurs politiques se réfèrent au portrait culturel dynamique national pour mettre en place de telles lois. L'appui de la population est essentiel pour une acceptation sociétale et un changement global des comportements (Zolotor & Puzia, 2010), d'autant plus que tous les pays ayant instauré une législation entourant la punition corporelle ont une forme de gouvernement élu où l'opinion de la population est importante et prise en compte (Ellonen et al., 2014 ; Zolotor & Puzia, 2010). Cela dit, un double standard demeure encore en Allemagne où les citoyens considèrent qu'un parent giflant son enfant au visage est un acte de violence dans 30,7 % des cas, alors que dans le cas d'un professeur 61,9 % considèrent cela comme un acte de violence (Zolotor & Puzia, 2010). La punition corporelle est illégale dans les écoles en Allemagne depuis les années 1970, alors que l'interdiction de la violence mineure dans les foyers ne date que de plus récemment (Zolotor & Puzia, 2010) depuis l'an 2000 (Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children, 2001), ce qui pourrait

expliquer ces différences. Cela indiquerait également que les législations ont un impact sur les opinions sociétales.

Une étude menée par Afifi et ses collègues (2021) au Canada portant sur la transmission des croyances au sujet de la fessée a permis d'observer que les croyances des adolescents et des parents au sujet de la punition corporelle étaient corrélées. Cela suggère donc la présence de transmission intergénérationnelle. Les auteurs avancent qu'une réforme légale n'est pas suffisante, mais que de la prévention doit être faite durant l'adolescence, avant que ceux-ci deviennent parents, pour réduire la croyance que la fessée est une pratique parentale et disciplinaire normale et acceptable.

Lansford et ses collègues (2017) ont mené une étude portant sur l'évolution de l'utilisation de la punition corporelle en fonction des interdictions de punitions corporelles de différents pays. Ils ont conclu que les lois ne sont pas suffisantes pour changer les comportements de violence mineure, elles doivent être accompagnées de campagnes de sensibilisation du public. Des méthodes d'intervention et de discipline alternatives doivent également être proposées afin de donner des outils à la population et ainsi permettre un changement efficace et durable de comportements (Lansford et al., 2017). La mise en place simultanée de ses deux stratégies, législation et sensibilisation du public, a permis une diminution significative des comportements de punition corporelle dans plusieurs pays, alors que leur absence a engendré une augmentation des comportements de violence mineure et de l'opinion favorable des citoyens de leur utilisation (Zolotor & Puzia, 2010).

1.3.5 Facteurs de risque de la co-occurrence et profils de violence familiale

Afin de contrer les lacunes d'études antérieures, quelques études, toutefois peu nombreuses, se sont intéressées à documenter les facteurs de risque associés à la cooccurrence des formes de violences subies par les enfants et les adolescents dans le milieu familial. Une

étude québécoise a permis d'identifier divers facteurs pouvant influencer la présence simultanée de multiples formes de violence dans la famille (Clément et al., 2013b). Parmi ceux-ci, on compte le tempérament perçu difficile de l'enfant (stress parental) qui augmente le risque de deux fois de subir à la fois la punition corporelle, la violence physique sévère et l'agression psychologique au cours d'une année. De plus, les parents ayant été victimes de violence dans l'enfance, ayant plusieurs enfants dans la famille, de même que ceux n'étant pas sensibles aux impacts de la violence sur le développement des enfants ou étant favorables à la violence sont plus enclins à recourir à la violence physique et psychologique (Clément et al., 2013b). Le rôle du stress quant à la présence de nombreux enfants dans le foyer augmente aussi le risque de concomitance de diverses formes de violence dans le foyer. Finalement, les études de Clément et ses collègues (2013b) ont constaté que la présence de violence conjugale augmente le risque associé à plusieurs formes de violence familiale, particulièrement celui de négligence ou d'abandon, d'abus sexuel et d'abus physique.

De plus, en 2009, Finkelhor et ses collègues ont trouvé que des changements de vie majeurs, tels qu'un déménagement dans un quartier plus dangereux que le précédent ou la perte d'un emploi, peuvent être associés à l'apparition de la co-occurrence de la violence au sein de la famille, notamment auprès de la population adolescente.

En 2011, Dufour et ses collègues sont parvenus à identifier quatre profils familiaux dans la population générale dans lesquels les parents ont recours à des pratiques disciplinaires coercitives. Tout d'abord, les parents dits « Abusifs », correspondant à 9 % de l'échantillon, ont rapporté le plus haut niveau d'agression psychologique, d'agression mineure et d'exposition à la violence conjugale. Ce profil comptait davantage de familles monoparentales, de familles avec un revenu annuel en deçà de 25 000\$ et de familles se percevant comme pauvres. Ces familles expérimentaient également davantage de stress et d'isolement. Ensuite, les parents qualifiés de

« Coercitifs », correspondant à 37 % de l'échantillon, étaient similaires aux parents abusifs, mais ne rapportaient aucune violence physique sévère. Les mères de ce profil ont aussi un niveau d'éducation plus élevé que celles des autres profils. Puis, les parents déclarés « Paradoxaux », correspondant à 23 % de l'échantillon, ont rapporté significativement moins d'agressions psychologiques et de violence physique mineure malgré leurs attitudes favorables à la punition corporelle. Ces parents étaient aussi ceux les moins au courant des conséquences physiques et psychologiques de la violence. Finalement, les parents du groupe dits « Non Abusifs », correspondant à 31 % de l'échantillon, n'ont pas recours à des méthodes disciplinaires (ni positives ni coercitives) et en ce sens, sont décrits comme plus passifs face à la discipline. Ils auraient moins d'enfants que les autres profils. En somme, cette étude a permis de dresser un portrait de plusieurs modes de discipline possibles des figures parentales québécoises à caractère violent et de documenter les facteurs parentaux et familiaux associés à chacun de ces profils. Cette étude n'a cependant pas permis de distinguer les enfants selon les stades développementaux et l'échantillon contenait uniquement des figures maternelles.

1.4 Conséquences de la violence familiale chez les adolescents

De nombreuses études ont démontré les impacts de la violence familiale sur le développement de l'enfant autant au niveau physique, que psychologique, émotionnel, cognitif ou social (Council on Scientific Affairs, 1993; Cyr et al., 2012, 2014a, 2014c; Hazen et al., 2009; Lavergne et al., 2011; Meltzer et al., 2009; Ozer, 2005; Tourigny et al., 2008; Williamson et al., 1991). Plus particulièrement, dans la population adolescente, il est possible de constater des conséquences à court terme de même qu'à long terme de la violence familiale.

1.4.1 L'adolescence : une période développementale charnière

L'adolescence est une période charnière où de nombreux changements prennent place dans la vie des jeunes. En effet, le passage à l'école secondaire constitue une étape importante

entraînant une série de nouveautés aux plans de l'environnement, de l'école, des professeurs, des amis, des règles, etc.. Tout cela nécessite une adaptation pour l'adolescent qui doit apprendre à gérer ces nouvelles réalités (Larson et al., 2002).

Selon Erikson (1950), il existe huit stades développementaux par lesquels tous les individus passent au cours de leur vie et qui impliquent des changements à divers niveaux. Le stade associé à l'adolescence (12 à 18 ans) est caractérisé à la fois par la recherche de l'identité et par la présence d'une confusion des rôles. Celui-ci permet aux adolescents d'explorer différents rôles afin de découvrir ce qui leur correspond et ainsi bâtir une identité solide. Il s'agit d'un processus d'individuation qui permet aux adolescents de se détacher progressivement de leurs parents pour développer un sens de soi fort associé à une identité qui leur est propre (Erikson, 1950; Upreti, 2017). Pour y arriver, la question principale que les adolescents se posent est « Qui suis-je ? » (Erikson, 1950).

Diverses transformations physiques se produisent aussi pendant la puberté à l'adolescence (Shirtcliff et al., 2009). La libération de nouvelles hormones permet le développement des organes génitaux de même que des seins et des poils pubiens (Shirtcliff et al., 2009). L'adolescent doit donc apprendre à s'adapter aux changements qui prennent place dans son corps.

Steinberg (2014) aborde l'adolescence et les différents changements cognitifs et cérébraux qui se produisent durant cette nouvelle étape de vie. Selon lui, l'adolescence est la période où la plasticité cérébrale est à un pic. Cette période charnière du développement du cerveau constitue une chance tout autant qu'un risque dépendamment de l'environnement dans lequel se trouve l'adolescent. Pour Steinberg (2014), étant donné que l'adolescence correspond à une période de sensibilité augmentée, le cerveau est plus vulnérable aux dommages physiques comme la drogue ou aux dommages psychologiques comme le trauma, la maltraitance ou le stress.

Avec tous les changements scolaires, identitaires, physiques et cognitifs que vivent les individus à l'adolescence, viennent aussi des changements émotionnels (Shirtcliff et al., 2009). La transition vers la puberté serait associée avec une réactivité émotionnelle accrue (Carlo et al., 2012) en raison de l'activation exagérée de l'amygdale en comparaison aux enfants ou aux adultes (Hare et al., 2008).

Les habiletés développées à l'adolescence ne sont plus celles permettant de survivre, telles que de se nourrir ou de s'habiller comme plus tôt à l'enfance. Durant cette période, le jeune apprend davantage des habiletés cognitives comme planifier à l'avance, raisonner logiquement ou contrôler ses émotions. L'importante plasticité cérébrale des adolescents rend cette période charnière dans leur développement. En somme, expérimenter l'abus pendant une période développementale sensible, telle que l'adolescence, peut augmenter significativement les risques de conséquences négatives (Ziobrowski et al., 2020).

1.4.2 Conséquences à court terme de la violence

La violence familiale, même dans ces formes plus mineures, comme les punitions corporelles, peuvent avoir des conséquences pour les adolescents qui en sont victimes (Fortier et al., 2021 ; Ghershoff et al., 2018). Les études ont montré que la violence familiale peut entraîner à court terme de l'anxiété, des symptômes dépressifs, un stress quotidien élevé, de la tristesse, de la colère, des comportements agressifs, des problèmes de comportements, et des difficultés au plan cognitif et scolaire (Cyr et al., 2014a, 2014c ; Hazen et al., 2009; Meltzer et al., 2009; LeRoy et al., 2014; Ozer, 2005; Williamson et al., 1991). Des problèmes attentionnels (Hazen et al., 2009; Williamson et al., 1991) peuvent être observés, ainsi que des répercussions sur la santé physique (Lavergne et al., 2011) peuvent avoir lieu. Des symptômes de trauma sont également parfois observés lors de cas plus sévères de violence familiale (Cyr et al., 2014a).

Des chercheurs (Mohr, 2006 ; Shields & Cicchetti, 2001) ont observé des liens entre les mauvais traitements dont un enfant est victime à la maison et la victimisation auprès des pairs. Ils ont tenté d'expliquer la contagion de la victimisation dans plusieurs contextes. En effet, les impacts que la violence intrafamiliale a pu avoir sur l'enfant, tels que la peur ou une mauvaise régulation émotionnelle, peuvent interférer avec sa capacité d'entrer en contact de manière adéquate avec ses pairs et de traiter adéquatement l'information sociale (Shields & Cicchetti, 2001).

1.4.3 Conséquences à long terme de la violence

La violence familiale peut aussi entraîner des conséquences à long terme, soit une fois l'adolescence terminée. D'ailleurs, certaines conséquences observables à court terme continuent de l'être à long terme même lorsque la violence a cessé (Cyr et al., 2012). On peut constater des répercussions telles que la délinquance, l'usage de substances, les troubles alimentaires, l'anxiété, la dépression, la tristesse, la colère, les comportements agressifs et le stress quotidien élevé (Cyr et al., 2012, 2014a, 2014c; Hazen et al., 2009; Meltzer et al., 2009; Ozer, 2005; Williamson et al., 1991).

Le fonctionnement cognitif et scolaire (Cyr et al., 2014a), ainsi que le développement émotionnel (Lavergne et al., 2011) peuvent tous être affectés en raison de violence intrafamiliale. Des problèmes attentionnels (Williamson et al., 1991) peuvent aussi se joindre aux difficultés à long terme. De cette violence, peut également résulter un trauma (Cyr et al., 2014a; Ozer, 2005) tout comme des problèmes de santé physique (Lavergne et al., 2011).

De même, il est observé qu'expérimenter l'abus pendant une période développementale sensible, telle que l'adolescence, de même que pendant plusieurs périodes développementales de façon chronique augmente significativement les risques de conséquences négatives (Ziobrowski et al., 2020).

Il est également bien documenté que les victimes de violence familiale durant leur enfance sont plus à risque de revisiter ce modèle de violence à l'extérieur de la famille plus tard dans leur vie (Cyr et al., 2012; Finkelhor et al., 2011b; Malik et al., 1997; Shields & Cicchetti, 2001). Ils sont également plus à risque de perpétrer la violence auprès de leurs enfants et de leur conjoint, et d'en être victime dans leur relation conjugale (Malik et al., 1997; Shields & Cicchetti, 2001).

1.4.4 Conséquences cumulatives de la cooccurrence de la violence

Historiquement, les chercheurs ont tenté de mesurer individuellement les effets de chaque type de violence sans prendre en compte les effets interactifs et uniques de la cooccurrence de plusieurs types de violence familiale (LeRoy et al., 2014). Comme mentionné précédemment, de nombreuses conséquences peuvent en découler. En effet, plusieurs études ont pu observer une accumulation des conséquences provenant de plusieurs victimisations (Cyr et al., 2012; Finkelhor, 2007, 2011a; Higgins & McCabe, 2001; Lavergne et al., 2011; Tourigny et al., 2008). Cyr et ses collègues (2014a) ont découvert que de multiples victimisations auraient des effets plus préjudiciables sur l'adaptation des enfants âgés entre 2 et 11 ans qu'une victimisation simple. En effet, en considérant toutes les catégories de victimisation possibles, ils ont pu observer la polyvictimisation comme unique variable contribuant à la variance de symptômes entre les individus et donc permettant de prédire les symptômes présentés par l'enfant en raison de la victimisation (Cyr et al., 2014a). Hazen et ses collègues (2009) sont arrivés aux mêmes conclusions ; ils ont étudié les différents types de maltraitance et l'accumulation des conséquences qui sont significativement plus importantes que pour les enfants âgés entre 12 et 18 ans n'étant pas victimes de maltraitance. Les conséquences et les symptômes liés demeurent les mêmes. Toutefois, les symptômes s'intensifient alors que le nombre de types de maltraitance vécue augmente (Hazen et al., 2009).

1.5 Justifications de la présente étude

La majorité des études portant sur la violence en milieu familial se penchent sur les enfants âgés de 0 à 12 ans (ex. : Cyr et al., 2014a). La population adolescente est donc peu étudiée et ciblée dans les recherches menées sur la violence familiale. Le groupe d'âge des adolescents de 12 à 17 ans est peu étudié, mais cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas victimes de violence au sein de la famille (Clément et al., 2019 ; Cyr et al., 2012 ; Cyr et al., 2014b ; Ziobrowski et al., 2020). Les enfants au centre des études portant sur les 0-12 ans ne cessent pas d'être victimes de violence familiale une fois qu'ils deviennent adolescents (Ziobrowski et al., 2020). La violence se perpétue, parfois de manière différente, mais elle demeure présente. Il est donc pertinent de s'attarder à comprendre le portrait de la violence familiale envers les adolescents et les changements pouvant prendre place dans la transition de l'enfance à l'adolescence.

Plusieurs études antérieures documentent les cas de violence des enfants ayant fait l'objet d'un signalement à la DPJ (Dufour, 2019 ; Hazen et al., 2009). Or, les données issues de signalement à la DPJ ne représentent que les cas les plus sévères de violence (Flaherty et al., 2008). La violence mineure ne fait fréquemment pas l'objet de signalements aux services de protection de la jeunesse (Flaherty et al., 2008) et donc ne sont pas pris en compte dans les études utilisant les données provenant de la DPJ.

Notre étude, quant à elle, documente les cas de violence plus mineurs n'ayant pas fait l'objet d'un signalement à la Protection de la Jeunesse. Cela correspond à la violence pouvant prendre place dans la population générale, mais n'ayant pas été documentée avec des signalements. L'utilisation de ces données comble donc une lacune importante de certaines études.

De plus, les études antérieures s'attardent traditionnellement à chaque type de violence en vases clos (Clément et al., 2016 ; Flake et al., 2005 ; Holt et al., 2008 ; Milot et al., 2019 ; Lessard et al., 2019 ; Mulder et al., 2018 ; Pasian et al., 2019 ; Schumacher et al., 2001 ; Slack et al., 2004 ; Stoltenborgh et al., 2013 ; Turgeon et al., 2019 ; Vanderminden et al., 2019). Cela a pour but d'offrir le portrait le plus juste et représentatif possible de la forme de violence étudiée. Les prédictions sur les facteurs associés se font donc de manière séparée pour chaque type de violence. Notre étude a, quant à elle, fait émerger les cooccurrences entre les différents types de violence, puis les facteurs associés.

1.6 Objectifs de l'étude

La présente étude vise à combler ces lacunes en s'intéressant aux adolescents victimes de violence familiale, de même qu'à la co-occurrence de plusieurs formes de violence qu'ils peuvent vivre au sein de la famille à partir de données populationnelles collectées par le biais d'un sondage auprès des familles québécoises.

L'objectif est double. Il s'agit dans un premier temps d'identifier les profils de violence familiale des adolescents âgés de 13 à 17 ans au Québec à partir des cooccurrences possibles des différentes formes de violence vécues au cours d'une année. Dans un second temps, il s'agit de vérifier à l'aide du modèle écologique quelles caractéristiques de l'adolescent (ontosystème), des parents (microsystème), de la famille (microsystème) et socio-économiques(macrosystème) sont liées aux différents profils et ce qui les distingue. Des données populationnelles seront utilisées pour y parvenir afin de combler les lacunes mentionnées précédemment quant aux données obtenues des services de protection de la jeunesse.

2. Méthodologie

2.1 Contexte de l'étude

Cette étude utilise les données de la quatrième édition de l'enquête sur la violence familiale au Québec, une initiative du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) confiée à l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) afin de dresser un portrait de ce problème de santé publique (Clément et al., 2019). Pour cette enquête populationnelle réalisée auprès de familles québécoises, un devis transversal par sondage téléphonique auprès des parents d'enfants mineurs a été employé, tout comme pour les enquêtes précédentes (Clément et al., 2005, 2012).

La population visée pour la collecte de données dans l'ensemble de l'enquête compte les figures parentales d'enfants entre 6 mois et 17 ans. Le recrutement des figures parentales participantes s'est effectué à l'aide de deux sources de données administratives de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), soit le Fichier des enfants admissibles à la prestation du programme Soutien aux enfants de Retraite Québec (RRQ), et le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA). À partir de ces données, il a été possible de dénombrer les ménages comptant des enfants de 6 mois à 17 ans appartenant à la population visée. Étant donné que la collecte des données s'est faite par téléphone, une lettre a été envoyée au préalable aux ménages afin de les prévenir d'un appel de l'ISQ dans les prochaines semaines (Boucher et al., 2019).

2.2 Description de l'échantillon

Les données utilisées dans la présente étude proviennent d'une partie de la population visée par l'enquête de l'ISQ, soit les figures parentales des jeunes âgés de 13 à 17 ans. L'échantillon inclut donc 1299 figures parentales ayant un adolescent vivant dans un ménage privé au Québec en 2018 au moins 40 % du temps. Si le ménage comptait plus d'un enfant, un

seul était choisi au hasard et les questions posées en fonction de celui-ci. Le Tableau 1 présente les caractéristiques de l'échantillon.

De l'échantillon final, on dénombre 1033 figures maternelles et 266 figures paternelles d'adolescents. La majorité des parents répondants sont âgés entre 35 et 44 ans (48,7 %) ou de 45 ans et plus (48,7 %) et sont des femmes (79,5 %). Leur moyenne d'âge est de 45 ans ($E.T. = 7,75$). La moyenne d'âge des enfants ciblés par l'enquête est de 14,94 ans ($E.T. = 1,41$). Près de la moitié des enfants ciblés sont des filles (49,0 %). Près de la moitié des figures parentales ont obtenu un diplôme universitaire (40,7 %), alors que 21,6 % ont terminé des études primaires ou secondaires et 37,3 % ont complété un diplôme d'études collégiales. La forte majorité des parents interrogés se considèrent à l'aise financièrement ou considèrent avoir un revenu suffisant (92,1 %). L'échantillon regroupe surtout des familles biparentales (62,9 %).

Les analyses n'ont pas pu être pondérées avec le module « échantillon complexe » en raison du recours au logiciel SPSS qui ne le permet pas (analyse de cluster hiérarchique, K-means). Les résultats ne peuvent donc pas être généralisés à l'ensemble des adolescents du Québec.

Tableau 1
Caractéristiques de l'échantillon (N = 1299)

	Fréquence (n)	Pourcentage (%)
Sexe du parent répondant		
Femme	1033	79,5
Homme	266	20,5
Total	1299	100,0
Âge du parent		
25 à 34 ans	33	2,5
35 à 44 ans	633	48,7
45 ans et plus	633	48,7
Total	1299	100,0
Sexe de l'enfant cible		
Fille	636	49,0
Garçon	663	51,0
Total	1299	100,0
Âge de l'enfant cible (années)		
13	283	21,8
14	261	20,1
15	239	18,4
16	286	22,0
17	230	17,7
Total	1299	100,0
Type de famille^a		
Monoparentale	316	24,3
Biparentale	817	62,9
Recomposée	164	12,6
Total	1297	99,8
Plus haut niveau d'éducation atteint des parents^a		
Primaire/secondaire	212	16,4
Collégial/Universitaire	1082	83,3
Total	1294	99,6
Revenu perçu^a		
À l'aise/revenu suffisant	1197	92,1
Pauvre/très pauvre	91	7,0
Total	1288	99,2

Notes. ^a Données manquantes pour certains répondants.

2.3 Procédure

La sélection de l'échantillon s'est effectuée en trois étapes ou degrés d'échantillonnage.

Tout d'abord, lors du premier degré d'échantillonnage, le ménage a été sélectionné à partir d'un

échantillon tiré de la base de sondage de la RRQ et de la RAMQ de manière aléatoire, systématique et indépendante d'une strate à l'autre. Puis, lors du deuxième degré d'échantillonnage, un seul enfant par ménage a été sélectionné aléatoirement. Finalement, lors du troisième degré d'échantillonnage, la sélection d'une des figures parentales de l'enfant a été faite. Dans le cas où seule une figure maternelle était présente, celle-ci était automatiquement sélectionnée pour remplir le questionnaire, de même pour les figures paternelles (Boucher et al., 2019).

2.4 Variables

Les variables considérées dans la présente étude concernent, en premier lieu, les différentes formes de conduites disciplinaires des adultes envers les adolescents incluant l'agression psychologique et la violence physique, les conduites de négligence envers l'adolescent et son exposition à la violence conjugale. Ces variables ont été utilisées afin de créer les profils de violence familiale. Par la suite, diverses variables propres aux adolescents, aux parents répondants, à la famille et au contexte socio-économique ont été utilisées afin de décrire les profils et vérifier leurs différences dans le cadre d'un modèle de prédiction.

2.4.1 Victimisation au sein de la famille.

Exposition de l'enfant à la violence conjugale.

L'exposition de l'adolescent à la violence conjugale a été évaluée à partir de questions inspirées du *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form (CASR-SF)* (Ford-Gilboe et al., 2016). Traduit et modifié par l'ISQ pour les besoins de l'enquête, cet outil permet de mesurer la violence conjugale subie de la part d'un partenaire amoureux présent ou passé. Cette violence est répartie en cinq sous-échelles, soit la violence physique (ex. : « On m'a donné un coup de pied, mordu ou frappé avec un poing »), sexuelle (ex. : « On a essayé de me forcer à avoir des relations sexuelles »), psychologique et verbale (ex. : « On m'a dit que j'étais folle »), de contrôle (ex. : «

On m'a fait sentir que je n'étais pas en sécurité dans mon foyer »), et financière (ex. : « On m'a déjà privé de ressources financières »). Pour chaque réponse positive en lien avec la présence d'une occurrence de violence conjugale, les parents doivent ensuite indiquer sur une échelle de fréquence l'exposition de l'enfant à cette violence au cours de l'année : 1 = jamais ; 2 = parfois ; 3 = souvent ; 4 = tout le temps. Plus le score est élevé, plus le niveau d'exposition à la violence conjugale est élevé. Les alphas de Cronbach observés divergent selon les différentes formes de violence : Physique = 0.85 ; Sexuelle = 0.88 ; Psychologique et Verbale = 0.94 ; Contrôle = 0.94 (Ford-Gilboe et al., 2016). Aucun alpha n'a été recensé de manière spécifique pour la violence financière étant donné qu'un seul item est rattaché à cette forme de violence (Ford-Gilboe et al., 2016). De plus, les items contenus dans la sous-échelle de contrôle proviennent d'un autre outil ayant une consistance interne de 0.88 (Ford-Gilboe et al., 2016). Les propriétés psychométriques de cet outil sont donc très satisfaisantes. En effet, tous les alphas sont considérés au minimum comme très satisfaisants, deux d'entre eux sont même excellents. Pour les besoins de cette étude, tous les types de violence ont été regroupés afin de comptabiliser le nombre total d'événements de violence conjugale auquel l'adolescent a été exposé annuellement.

Conduites disciplinaires et à caractère violent envers les adolescents.

Au total, 21 questions tirées du *Parent-Child Conflict Tactics Scales (PCCTS)* (Straus et al., 1998) ont permis de mesurer la présence de discipline positive et de conduites à caractère violent envers les adolescents. Dans sa forme originale, l'outil a été validé auprès d'une population québécoise (Clément et al., 2018) et mesure la discipline positive (4 items ; ex. : « prendre le temps d'expliquer à l'adolescent pourquoi quelque chose qu'il/elle avait dit ou fait n'était pas correct ») et trois formes de conduite à caractère violent : 1) l'agression psychologique (cinq items ; ex. : « crier ou hurler », « jurer après l'adolescent ») ; 2) la violence physique mineure/punition corporelle (4 items ; ex. : « taper sur les fesses à mains nues ») ; 3) la

violence physique sévère (8 items ; ex. : « frapper sur les fesses avec un objet dur ») (Clément et al., 2018). Pour chaque conduite, le parent répondant doit indiquer selon une échelle de fréquence le recours aux conduites par toutes les figures parentales habitant dans le ménage avec l'adolescent durant les 12 mois précédents : 1 = jamais ; 2 = 1 ou 2 fois ; 3 = 3 à 5 fois ; 4 = 6 fois ou plus. Un score moyen a été créé afin de déterminer la fréquence d'utilisation moyenne de ces conduites envers l'adolescent ciblé durant les 12 mois précédant l'enquête. Plus le score est élevé, plus la fréquence d'utilisation de conduites à caractère violent est élevée. Les coefficients de cohérence interne de l'étude de validation québécoise sont : « Agression psychologique » (Alpha pour les mères = 0.79 ; Alpha pour les pères = 0.78) ; « Violence physique mineure » (Alpha pour les mères = 0.75 ; Alpha pour les pères = 0.76) et « Violence physique sévère (Alpha pour les mères = 0.88 ; Alpha pour les pères = 0.83) (Clément et al., 2018). L'étude de validation originale a trouvé le coefficient de cohérence interne de la variable « Discipline Non Violente » (Alpha = 0.70) (Straus et al., 1998).

Pour les besoins de la présente étude, une analyse factorielle a été réalisée afin de vérifier les dimensions de la violence vécue par les adolescents au sein de la famille (voir Annexe B). Les alphas obtenus varient selon les trois facteurs obtenus : 1) Discipline positive (Alpha = 0.77) ; 2) Agression psychologique (Alpha = 0.67) et 3) Violence physique mineure (Alpha = 0.43) et sévère (Alpha = 0.49). En raison de l'alpha faible et de la prévalence des items de violence physique sévère sous 2 % (voir Annexe A), cette sous-échelle a été éliminée. De plus, un seul item portant sur la violence physique mineure a été conservé en raison de sa prévalence au-dessus de 6 %, soit « A donné une tape sur la main, le bras ou la jambe ».

Conduites à caractère négligent envers les enfants.

La version abrégée du MNBS (Kantor et al., 2004) validée en français (Clément et al., 2017), ainsi que de l'outil *Place aux Parents* (Bérubé et al., 2015) portant sur la réponse parentale

aux besoins de l'enfant, ont inspiré les questions utilisées dans l'enquête afin d'évaluer les conduites à caractère négligent envers les adolescents. Les 11 items sélectionnés couvrent trois formes de négligence, soit la négligence cognitive ou affective (ex. : « Encourager les efforts de l'adolescent ou lui montrer qu'on est fier de ses réussites »), la négligence de supervision (ex. : « S'assurer que l'adolescent aille à l'école ») et la négligence physique (ex. : « S'assurer que la nourriture soit suffisante pour l'adolescent »). Les différentes questions qui sont posées en fonction du groupe d'âge de l'enfant sélectionné : six mois à cinq ans ; six à 12 ans ; 13 à 17 ans. Dans le cadre de la présente étude, seuls les items relatifs aux adolescents âgés de 13-17 ans seront considérés. Les choix de réponse proposés se situent sur une échelle de fréquence en cinq points allant de 1 = jamais à 5 = tout le temps. Un score moyen a été créé afin de déterminer la fréquence d'utilisation de ses conduites envers l'enfant ciblé durant les 12 mois précédant l'enquête. Plus le score est élevé , plus la fréquence d'utilisation de conduites à caractère négligent est élevée.

Selon l'analyse de la version québécoise du MNBS réalisée en 2017, les coefficients de cohérence interne pour les diverses formes de négligence sont : « Négligence cognitive/affective » (Alpha = 0.62), « Négligence physique/soins de base » (Alpha = 0.20) et « Négligence de supervision » (Alpha = 0.39) (Clément et al., 2017). Comme l'expliquent les auteures de l'étude de validation, les coefficients de cohérence interne sont faibles, car la négligence n'est pas un phénomène homogène. Étant donné son caractère plutôt rare dans la population et de la faible corrélation entre les divers événements de négligence possibles, la variance entre ces événements est grande. Ainsi, de tels coefficients sont observés dans d'autres études et questionnaires portant sur le phénomène de la violence chez les enfants et sont considérés valides (Clément et al., 2017).

Pour les besoins de la présente étude, une analyse factorielle a été réalisée afin de vérifier les dimensions de la mesure auprès des adolescents (voir Annexe C). Les alphas obtenus varient

selon les trois facteurs suivants : 1) Négligence cognitive affective (Alpha = 0.73) ; 2) Négligence de supervision (Alpha = 0.71) et 3) Négligence physique (Alpha = 0.62).

2.4.2 Caractéristiques des adolescents.

Du côté des caractéristiques des adolescents, outre le sexe et l'âge, deux questions inspirées de l'outil *Place aux parents* (Bérubé et al., 2015) ont permis l'évaluation de leurs besoins cognitifs et développementaux. On peut y trouver un énoncé tel que : « Comparativement aux enfants de son âge, l'adolescent présente des difficultés sur le plan de son développement langagier ou de son apprentissage ». Le deuxième énoncé cible quant à lui les problèmes de santé physique ou mentale de l'adolescent selon une échelle Likert en quatre points : 1 = fortement d'accord à 4 = fortement en désaccord. Les deux variables ont été combinées en une seule pour donner un portrait des besoins globaux des adolescents. Si pour l'une des deux variables le score des besoins est élevé, le score combiné sera élevé. Plus le score est élevé, plus les besoins spécifiques de l'adolescent sont grands.

2.4.3 Caractéristiques du Parent Répondant.

Attitudes face à la violence mineure dans l'éducation des enfants.

Cinq questions abordant les attitudes et attributions parentales en lien avec la violence mineure dans l'éducation des enfants ont été posées aux parents. Les quatre premières questions ont été adaptées du *Adult-Adolescent Parenting Inventory (AAPI)* (Bavolek, 1984). L'autre question provient d'une adaptation de la *Mesure de la justification de la violence envers l'enfant* (Fortin, 1995). Les cinq questions sont formulées sous forme d'énoncés auxquels les répondants doivent juger quel choix de réponses leur correspond le plus (ex., « Il serait acceptable qu'un parent tape un enfant lorsqu'il est provocant, désobéissant ou violent »). Les choix de réponses varient sur une échelle Likert en quatre points : 1 = fortement d'accord à 4 = fortement en désaccord. Le score moyen a été calculé ($M = 3.48$; $E.T. = .59$). Plus le score est faible, plus les

attitudes parentales par rapport à la violence mineure dans l'éducation des enfants sont favorables. La cohérence interne de l'outil dans sa version longue est excellente (Alpha = 0.91) (Fortin, 1995). Lorsqu'on divise entre les différentes échelles, l'éventail des coefficients se situe entre 0.75 et 0.92, ce qui est considéré satisfaisant (Fortin, 1995). Pour ce qui est des coefficients de cohérence interne des quatre dimensions de l'AAPI, ils sont aussi considérés satisfaisants, se situant entre 0.75 et 0.86 (Tiller, 1991).

Symptômes de dépression. Les symptômes de dépression de même que leur sévérité et leur fréquence ont été mesurés à l'aide du *Center for Epidemiological Studies Depression (CES-D)* (Radloff, 1977). Une version abrégée de 12 questions (ex. : Se sentir déprimé, Avoir confiance en l'avenir, Se sentir seul) a été validée (Milette et al., 2010) avec une cohérence interne jugée excellente (Alpha = 0.90) (Milette et al., 2010 ; Roy et al., 2005). Les réponses varient sur une échelle Likert allant de 1= Jamais ou rarement à 3= presque toujours. Dans le cas de la présente étude, le score dichotomique a été calculé selon la présence des symptômes au cours de la dernière semaine. Ainsi le seuil utilisé pour établir la présence de symptômes dépressifs modérés à élevés a été établi à ≥ 13 ; un seuil supérieur à 16 étant considéré comme un indicateur de risque de dépression clinique (Clément et al., 2022)

Consommation d'alcool.

La consommation d'alcool est mesurée à l'aide des dix questions de *l'Alcohol Use Disorders Identification Test (AUDIT)* (Conigrave et al., 1995 ; Maisto et al., 2000 ; Saunders et al., 1993). Traduit par l'ISQ pour les besoins de l'enquête, ce questionnaire élaboré et validé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a pour but de mesurer la dépendance à l'alcool et les effets nocifs sur la famille. Les questions ont été réparties en trois groupes : Consommation d'alcool, Dépendance (« boire dépendant »), Effets Nocifs (« boire dangereux »). Dans ces trois blocs, on peut y trouver des items tels que : « Fréquence de consommation », « Être incapable

d'arrêter de boire », « Être incapable de se rappeler ce qui s'est passé après avoir bu ». Pour chacun des 10 items qui composent la mesure, le répondant doit évaluer les énoncés à l'aide d'une échelle de fréquence selon les choix de réponses suivants : 1 = jamais ; 2 = moins d'une fois par mois ; 3 = à chaque mois ; 4 = à chaque semaine ; 5 = tous les jours ou presque. Plus le score est élevé, plus la fréquence de consommation d'alcool est élevée. Un score dichotomique a été créé afin de décrire la consommation d'alcool du parent durant les 12 mois précédant l'enquête correspondant au boire dangereux ou au boire non dangereux. Le boire dangereux est déterminé à partir du score additif de tous les items. Le seuil de consommation avec problème a été établi à huit (Clément et al., 2012).

Étant donné que la validation de l'outil a été menée par l'OMS, cette dernière a été conduite à l'échelle internationale. Les alphas observés dans les études internationales sont considérés satisfaisants ou très satisfaisants et varient entre 0.80 en Australie, 0.88 aux États-Unis et 0.98 au Mexique (Saunders et al., 1993).

Consommation de drogues. La consommation de drogues, de même que la dépendance et l'effet néfaste sur la famille sont évalués avec les 10 questions (ex. : usage de plus d'une drogue à la fois ; capacité d'arrêter l'usage de drogues ; négligence à l'égard de la famille en raison de l'usage de drogues) d'une version abrégée du *Drug Abuse Screening Test (DAST)* (Yudko et al., 2007) traduit par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (2011). Les participants devaient indiquer la présence ou l'absence de ces comportements au cours de la dernière année. Les choix de réponse pour ces questions sont : « Oui » ; « Non ». Le guide d'interprétation du DAST-10 (Centre de toxicomanie et de santé mentale, 2011) identifie cinq niveaux de consommation : 0 = aucun ; 1-2 = faible ; 3-5 = intermédiaire ; 6-8 = important ; 9-10 = sévère. Dans les enquêtes de l'ISQ, un score additif a été calculé et le seuil de consommation avec problème a été établi à >3 tel que basé sur les recommandations des auteurs (Clément et al., 2012 ; Yudko et al., 2007). La

cohérence interne du *DAST-10* est jugée très satisfaisante, se situant entre 0.86 et 0.94 selon les études (Yudko et al., 2007).

Stress parental. Le stress parental engendré par le tempérament de l'adolescent a été mesuré à l'aide de cinq questions (ex. : « Il.elle est d'humeur changeante et est facilement contrarié(e) »). Ces questions proviennent de la sous-échelle « Enfant difficile » de la version abrégée du *Parenting Stress Index* (PSI) élaboré et validé par Abidin (1995). La version francophone a également été validée auprès de mères québécoises (Lacharité et al., 1992). Elles visent à déterminer le niveau de stress parental engendré par le tempérament de l'enfant. La personne répondante doit évaluer les énoncés à l'aide d'une échelle de type Likert en quatre points allant de 1 = fortement d'accord à 4 = fortement en désaccord. Le score dichotomique de chaque participant est calculé à partir des réponses données sur l'échelle de Likert de manière à ce que plus le stress est important, plus le score soit élevé. L'Alpha de Cronbach du PSI tel que validé par Lacharité et ses collègues (1992) auprès d'une population québécoise est de 0.87, ce qui est jugé satisfaisant.

Sommeil. Les questions évaluant le sommeil du parent ont été préalablement utilisées par Statistique Canada dans le cadre de l'*Enquête canadienne sur les mesures de la santé* (Chang et al., 2018). La première question évalue le nombre d'heures de sommeil habituel par 24 heures du répondant. La seconde question évalue les difficultés d'endormissement ou à rester endormi, le répondant doit indiquer sur une échelle de fréquence ces difficultés, de 1 = jamais à 5 = tout le temps.

2.4.4 Caractéristiques familiales et socioéconomiques.

Stress lié à la conciliation travail-famille. Le stress lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales est évalué à l'aide de quatre questions tirées de l'échelle *Job-Family Role Strain* (Bohen & Viveros-Long, 1981). Les questions sélectionnées ont été adaptées en

français en 2003 (Thibault et al., 2003), mais à notre connaissance il n'existe aucune validation francophone de l'outil. Les questions visent à déterminer si les parents ont l'impression de courir toute la journée, s'ils sont physiquement épuisés à la fin de la journée, s'ils ont assez de temps pour eux et s'ils sentent qu'ils devraient passer plus de temps avec leur enfant. Le répondant doit évaluer les énoncés à l'aide d'une échelle de fréquence allant de 1 = jamais à 5 = toujours. Un score dichotomique a été créé à partir de la fréquence d'utilisation durant les 12 mois précédant l'enquête.

Soutien social. Le soutien social du parent répondant est évalué à l'aide de questions tirées du *Social Provisions Scale* (Cutrona, 1984) validées auprès d'une population québécoise (Caron, 1996) (Alpha = .77). On peut y retrouver des énoncés tels que : « J'ai quelqu'un en qui j'ai confiance et vers qui je pourrais me tourner pour avoir des conseils si j'avais des problèmes ». Le répondant doit évaluer les énoncés à l'aide d'une échelle de type Likert en quatre points allant de 1 = fortement d'accord à 4 = fortement en désaccord. Un score dichotomique a été calculé. Plus le score est élevé, plus le niveau de soutien social est faible. Lorsque quatre échantillons québécois sont réunis, il est possible d'observer un alpha de 0.96 (Caron, 1996). Individuellement, les alphas de ces échantillons sont plus faibles, quoique satisfaisants, variant de 0.87 à 0.88 (Caron, 1996).

Variables socioéconomiques. De multiples autres variables socioéconomiques sont évaluées. Parmi celles-ci on y retrouve le plus haut niveau de scolarité, le statut d'emploi et la perception de la situation économique du parent répondant (pauvre ou très pauvre versus revenu suffisant ou à l'aise financièrement). Le type de famille a été aussi évalué (biparental ou recomposé versus monoparental). Enfin, le nombre d'enfants mineurs vivant dans chaque ménage a aussi été documenté.

2.5 Analyses de données.

Pour répondre au premier objectif de l'étude, des analyses de clusters hiérarchiques ont été réalisées afin de déterminer le nombre de profils de violence à partir des indicateurs de violence familiale. Les variables utilisées sont celles de discipline positive (absence), d'agression psychologique, de violence physique mineure, d'exposition à la violence conjugale, de négligence cognitive affective, de négligence de supervision et de négligence physique. La méthode de Ward a été utilisée dans cette première analyse afin d'assurer une certaine homogénéité dans la taille des groupes constituant les profils (Negrini et al., 2020). Une analyse du dendrogramme (arbre hiérarchique) a été ensuite effectuée pour déterminer le nombre optimal de clusters. Une fois le nombre de profils (clusters) identifiés, des analyses de « cluster de nuées dynamiques » (K-means) ont ensuite été réalisées afin de déterminer l'apport significatif de chaque variable aux profils identifiés. Des ANOVA ont ensuite permis d'établir l'appartenance des variables de violence et de négligence à chaque profil identifié.

Pour répondre au deuxième objectif de l'étude, des analyses bivariées ANOVA pour les variables continues et khi-carré pour les variables dichotomiques de l'enquête ont été réalisées pour déterminer leur association statistique aux profils établis précédemment. Ces analyses ont également permis d'identifier quelles variables seraient utilisées pour la régression logistique. Finalement, une régression logistique multinomiale a été menée afin de déterminer quelles caractéristiques des enfants, des parents, de la famille et socioéconomiques préalablement associées aux profils permettent la prédiction d'appartenance d'un parent à un groupe ou à un autre. L'ensemble des analyses statistiques a été réalisé en utilisant le logiciel IBM SPSS version 27.

3. Résultats

3.1 Création des profils de violence envers les adolescents

Une analyse de cluster hiérarchique a été réalisée afin d'identifier le nombre optimal de profils à partir des variables de violence et de négligence préalablement établies. À notre connaissance, il n'existe aucun critère statistique pour déterminer le nombre de groupes naturels dans un échantillon autre que l'analyse du dendrogramme (c.-à.d., arbre hiérarchique) (Negrini et al., 2020). Les solutions à trois et cinq groupes ont été analysées et c'est la solution à cinq profils qui a été retenue car elle s'est avérée être celle pour laquelle les parents étaient le mieux répartis dans chacun des groupes. L'analyse de K-means conduite par la suite a permis de confirmer la présence de cinq profils et de déterminer la présence d'un apport significatif de chacune des variables aux divers profils.

Cinq profils mutuellement exclusifs ont ainsi été formés à partir de l'échantillon (voir Tableau 2). Le premier profil est composé de parents dits « absents » (n = 430). Il s'agit du profil incluant le plus grand nombre de parents. Ils sont aussi parmi ceux ayant les scores les plus bas sur toutes les variables de violence, à l'exception de l'absence de discipline non violente ; comparativement aux autres profils, il s'agit de celui pour lequel les parents utilisent le moins de discipline positive. En bref, on constate chez eux une absence de discipline, qu'elle soit violente ou positive. En ce qui concerne la négligence, toutefois, ce profil est similaire au plan statistique au profil qualifié de « normatif ».

Le second profil est constitué de parents dits « violents » (n = 186). Au plan statistique, les parents de ce profil sont ceux ayant les scores les plus élevés sur les variables d'agression psychologique, d'exposition à la violence conjugale et de violence physique (c.-à.d., taper le bras, la main ou la jambe). Ils se distinguent à cet égard de tous les autres profils.

Le troisième profil est qualifié de parents dits « négligents » (n = 72) ; c'est le profil qui inclut le plus petit nombre de parents d'adolescents. Les scores des variables de négligence cognitive/affective, de supervision et physique sont les plus élevés dans ce profil comparativement aux autres profils. Par ailleurs, ce profil ne se distingue pas des autres au plan statistique en regard de la discipline violente.

Le quatrième profil est composé de parents dits « normatifs ». Il s'agit du second profil en importance regroupant 405 parents d'adolescents. Il s'agit aussi du profil pour lequel les parents ont les scores les plus bas sur toutes les variables ; au plan statistique, ils se démarquent ainsi des autres profils. En ce qui concerne l'agression psychologique, les parents de ce profil se trouvent à mi-chemin entre les quatre autres profils.

Enfin, le dernier profil appelé « parents laxistes » (n = 186) inclut des parents d'adolescents qui ont des scores un peu plus élevés au plan statistique que les « parents absents » sur les trois indicateurs de négligence et un score un peu plus bas sur le recours à la discipline non violente. Ces différences semblent indiquer que bien que ces parents soient plus investis que ceux du premier profil, ils montrent un certain laisser-aller en raison de la présence de négligence et de l'absence de discipline positive.

Tableau 2
Profils de violence familiale de parents d'adolescents (N = 1299)

	C1 (n = 430) Parent Absent		C2 (n = 186) Parent Violent		C3 (n = 72) Parent Négligent		C4 (n = 405) Parent Normatif		C5 (n = 186) Parent Laxiste		F	Comparaison des groupes
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET		
	Agression psychologique	1,19	0,26	2,24	0,48	1,44	0,49	1,53	0,34	1,33		
Exposition violence conjugale	1,06	0,29	1,37	0,72	1,11	0,32	1,08	0,34	1,04	0,25	24,19***	C2 > (C1 = C3 = C4 = C5)
Taper bras, main ou jambe	1,02	0,16	1,45	0,65	1,04	0,20	1,03	0,18	1,03	0,21	80,01***	C2 > (C1 = C3 = C4 = C5)
Nég. cognitive/affective	1,19	0,28	1,45	0,43	1,80	0,78	1,23	0,32	1,87	0,51	130,39***	(C3 = C5) > C2 > (C1 = C4)
Négligence de supervision	1,11	0,22	1,48	0,50	3,62	0,75	1,17	0,27	2,07	0,45	910,46***	C3 > C5 > C2 > (C1 = C4)
Négligence physique	1,04	0,14	1,16	0,29	2,27	0,88	1,06	0,17	1,34	0,40	275,17***	C3 > C5 > C2 > (C1 = C4)
Absence discipline positive	3,34	0,36	1,63	0,50	3,05	0,64	2,21	0,44	3,17	0,48	683,25***	C1 > (C3 = C5) > C4 > C2

* p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

3.2 Caractéristiques des profils de violence familiale

Des analyses ANOVA et de khi-carré ont été réalisées afin de déterminer quelles variables (continues ou catégorielles) caractérisent chacun des cinq clusters identifiés précédemment (voir Tableau 3 et Tableau 4).

En ce qui concerne le premier profil, les « parents absents » sont parmi ceux qui présentent les attitudes face à la punition corporelle dans l'éducation des enfants les moins favorables et ceux ayant déclaré le plus faible niveau d'éducation. Comparativement aux parents « violents » ou « normatifs », les parents de ce profil identifient moins de besoins chez leurs adolescents et moins de stress lié à la conciliation travail-famille ; leurs résultats étant similaires au plan statistique à ceux des parents des profils « négligents » et « laxistes ». Tout comme les parents « négligents », ils sont ceux affichant le moins de stress parental. Ils ont également le moins de problèmes de consommation de drogues et d'alcool avec un score comparable aux « parents normatifs ». Il s'agit du profil où la proportion de parents née à l'extérieur du Canada est la plus importante ; leurs scores sont toutefois statistiquement comparables à ceux des

« parents négligents » et « laxistes ». Enfin, ce profil inclut une plus faible proportion de familles de grande taille (deux enfants ou plus).

Les parents du second profil, appelés « violents », sont proportionnellement plus nombreux à présenter des problèmes de consommation de drogue. Ils se distinguent à cet égard des autres profils. Les parents de ce profil présentent davantage d'attitudes en faveur de la violence dans l'éducation des enfants, tout comme ceux du profil des « parents négligents ». Dans ce profil, on retrouve les parents ayant les scores les plus élevés de symptômes dépressifs et de stress parental. En ce qui concerne le stress lié à la conciliation travail-famille, la proportion de parents l'ayant déclaré dans ce profil est aussi élevée bien que comparable au plan statistique à celle des « parents normatifs ». On constate aussi la présence d'insomnie chez les parents violents, ainsi qu'un nombre plus élevé d'enfants dans la famille, tout comme chez les « parents normatifs ».

Les parents du troisième profil, dits « négligents », vivent en moins grande proportion du stress lié à la conciliation travail-famille et présentent moins de problèmes d'insomnie avec des proportions comparables au plan statistique aux « parents absents » et « laxistes » pour ces deux variables. Les parents de ce profil sont ceux ayant déclaré la plus faible proportion de besoins élevés au niveau des difficultés langagières et d'apprentissage de leurs enfants, ainsi qu'au niveau de leurs difficultés sur le plan de la santé physique ou mentale. Enfin, on constate la plus grande proportion de parents qui déclarent un faible soutien social dans ce profil comparativement aux autres profils.

En ce qui concerne le quatrième profil, les parents « normatifs » ont la plus faible proportion de parents ayant une éducation de niveau primaire/secondaire. On constate, toutefois, la présence d'un boire d'alcool dangereux comparable au plan statistique aux « parents violents » et « laxistes ». Les enfants de ce groupe sont parmi ceux pour lesquels les parents ont rapporté en

plus grande proportion des besoins élevés au niveau des difficultés langagières et d'apprentissage, ainsi qu'au niveau des difficultés de santé physique ou mentale ; leurs scores étant comparables à ceux des « parents violents » au plan statistique. Les parents normatifs sont ceux ayant la moins grande proportion de faible soutien social. Enfin, il s'agit du profil ayant le plus de familles de trois enfants et plus conjointement avec les « parents violents ».

Enfin, les parents du cinquième profil, appelés « laxistes », se démarquent au niveau du faible soutien social et d'une faible proportion des enfants ayant des besoins sur le plan de la santé physique ou mentale, ou des problèmes d'apprentissage et de langage. Ils rapportent un stress parental et un stress lié à la conciliation travail-famille plus faibles que les parents normatifs. Les parents laxistes ont la plus grande proportion de parents ayant un niveau de scolarité primaire/secondaire.

Tableau 3
Lien entre les profils et les variables de l'enquête (N = 1299)

	C1 (n = 430)		C2 (n = 186)		C3 (n = 72)		C4 (n = 405)		C5 (n = 186)		F
	Parent Absent		Parent Violent		Parent Négligent		Parent Normatif		Parent Laxiste		
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	
Attitudes du parent face à la violence	1,46	0,57	1,67	0,60	1,67	0,66	1,46	0,56	1,55	0,56	6,82***
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	<i>Khi-carré</i>
Sexe de l'adolescent (Garçon)	196 _a	45,6	120 _b	64,5	38 _{a,b}	52,8	210 _a	51,9	86 _a	46,2	20,53***
Symptômes dépressifs (Modérés/graves)	29 _a	7,0	43 _b	23,5	7 _{a,c}	10,3	55 _c	13,8	18 _{a,c}	9,8	34,62***
Scolarité (Primaire/secondaire)	82 _{a,b}	19,1	27 _{b,c}	14,5	12 _{a,b,c}	16,9	45 _c	11,2	43 _a	23,2	17,17**
Emploi (non)	60 _a	14,0	23 _a	12,4	7 _a	9,9	47 _a	11,6	23 _a	12,5	1,59
Alcool (Problème)	54 _a	12,6	44 _b	23,8	11 _{a,b}	15,3	79 _b	19,5	43 _b	23,1	17,05**
Drogues (Problème)	20 _a	4,7	24 _b	13,0	5 _{a,b,c}	6,9	21 _{a,c}	5,2	17 _{b,c}	9,1	17,46**
Stress parental (Niveau élevé)	50 _a	11,7	115 _b	61,8	11 _{a,c}	15,3	129 _d	31,9	34 _c	18,3	184,36***
Stress travail-famille (Niveau élevé)	124 _a	29,0	97 _b	52,2	17 _a	23,9	178 _b	44,0	55 _a	29,6	47,94***
Sommeil : insomnie (Présence)	63 _a	14,7	41 _b	22,2	7 _a	9,7	67 _{a,b}	16,5	20 _a	10,8	11,86*
Besoins de l'adolescent (Niveau élevé)	56 _a	13,0	71 _b	38,2	12 _a	16,7	126 _b	31,1	30 _a	16,1	69,84***
Soutien social (Niveau faible)	60 _a	14,0	28 _{a,b}	15,1	24 _c	33,8	46 _a	11,4	40 _b	21,5	29,36***
Revenu perçu (Pauvre/très pauvre)	30	7,0	15	8,1	<5	<5	28	7,0	8	4,3	2,97
Lieu de naissance (Extérieur du Canada)	100 _a	23,3	30 _b	16,1	14 _{a,b}	19,7	62 _b	15,4	40 _{a,b}	21,6	10,05*
Type de famille (Monoparental)	107	24,9	51	27,4	14	19,4	98	24,3	42	22,6	5,66
Nombre d'enfants (≥2 enfants)	269 _a	62,6	147 _b	79	44 _a	61,1	318 _b	78,5	115 _a	61,9	41,03***

p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

Pour terminer, une analyse de régression logistique multinomiale a été réalisée avec les variables trouvées significatives à partir des analyses ANOVA et khi-carré menées précédemment (voir Tableau 4). Le groupe de référence est le groupe des « parents normatifs ». Il a été choisi sur la base de leur score obtenu pour faire émerger les profils.

Les parents du profil des « parents absents » se distinguent des parents normatifs quant aux moindres besoins qu'ils identifient chez l'adolescent au niveau de ses difficultés d'apprentissage ou langagières et de sa santé physique ou mentale. Le stress parental et le stress lié à la conciliation travail-famille les distinguent également, car ils vivent un niveau moins élevé de stress en comparaison aux parents normatifs. En revanche, ce profil se différencie de celui des

parents normatifs quant à leur lieu de naissance (autre que le Canada), au niveau d'éducation (primaire/secondaire) et au nombre moins élevé d'enfants dans le ménage.

En ce qui concerne le deuxième profil, les « parents violents » se distinguent des parents normatifs en raison du sexe de l'adolescent (garçons). Ils se différencient également quant à leur consommation de drogues davantage problématique ; ils sont plus de trois fois plus à risque de présenter ce problème comparativement aux parents normatifs. Aussi, une plus grande proportion de ces parents vit un stress parental élevé comparativement aux parents normatifs avec un risque de plus de quatre fois plus élevé.

Les parents du troisième profil, dits « négligents », se distinguent des parents normatifs quant au moindre stress lié à la conciliation travail-famille qu'ils déclarent vivre. Ce qui les démarquent, c'est le faible soutien social qu'ils vivent ; ils sont six fois plus à risque de le déclarer comparativement aux parents normatifs. Le nombre d'enfants différencie également ces parents qui déclarent moins d'enfants habitant dans le ménage.

Les parents du cinquième profil, appelés « laxistes » se distinguent des parents normatifs quant aux moindres difficultés qu'ils identifient chez leurs adolescents au niveau de l'apprentissage ou du langage, ou de leur santé physique ou mentale. Le stress parental les distingue également, car moins de parents laxistes vivent un niveau élevé de stress parental et de stress lié à la conciliation travail-famille en comparaison aux parents normatifs. Par ailleurs, ces parents déclarent un plus faible soutien social et un niveau de scolarité primaire/secondaire comparativement aux parents normatifs. Enfin, le nombre moins élevé d'enfants dans le ménage différencie les parents laxistes des parents normatifs.

Tableau 4

Régression logistique multinomiale des facteurs associés aux profils. Groupe de comparaison :
parents normatifs (N=1299)

	C1 (n = 430) Parent Absent Odds ratio (IC)	C2 (n = 186) Parent Violent Odds ratio (IC)	C3 (n = 72) Parent Négligent Odds ratio (IC)	C5 (n = 186) Parent Laxiste Odds ratio (IC)
Sexe de l'enfant (Garçon)	.84	1.76** (1.21, 2.55)	1.02	.92
Besoins de l'enfant (Niveau élevé)	.53*** (.36, .78)	.73	.56	.54* (.33, .89)
Consommation de drogues (Problème)	.71	3.20*** (1.62, 6.35)	1.88	2.00
Stress parental (Niveau élevé)	.43*** (.29, .66)	4.40*** (2.95, 6.57)	.51	.55* (.33, .91)
Stress travail-famille (Niveau élevé)	.68* (.49, .94)	.99	.48* (.26, .88)	.64* (.42, .97)
Soutien social du parent (Niveau faible)	1.36	.87	6.12*** (3.23, 11.57)	2.10** (1.21, 3.61)
Lieu de naissance (Extérieur du Canada)	1.56* (1.04, 2.32)	1.08	.85	1.47
Scolarité du parent (Primaire/Secondaire)	1.72* (1.10, 2.69)	.95	1.35	2.22** (1.33, 3.71)
Nombre d'enfants (2 enfants ou plus)	.50*** (.35, .70)	1.09	.54* (.31, .94)	.51*** (.34, .77)

* p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

4. Discussion

Bien que les adolescents soient victimes de violence familiale, tout comme les enfants plus jeunes (Clément et al., 2019), la violence vécue dans le milieu familial est encore peu documentée pour la population adolescente. Pourtant, il s'agit d'une période développementale charnière et les impacts de cette violence peuvent être délétères. Les besoins des adolescents étant différents de ceux des enfants d'âge préscolaire ou scolaire, ils n'en sont pas moins importants et doivent être répondus pour assurer un développement optimal (Carlo et al., 2012; Hare et al., 2008; Larson et al., 2002; Nucci & Turiel, 2009; Shirtcliff et al., 2009; Steinberg, 2014; Upreti, 2017; Walker et al., 2017; Ziobrowski et al., 2020). L'étude menée par Ziobrowski et ses collègues (2020) a permis de conclure de la continuité de la violence entre la période de l'enfance et de l'adolescence à travers leurs profils de violence familiale créé en utilisant les analyses de classes latentes. Ils ont affirmé que lorsqu'une personne était victime de violence, cela signifiait qu'elle avait des risques élevés d'être actuellement victime d'un autre type de violence de manière cooccurrence, d'en avoir déjà été victime dans le passé ou est à risque pour le futur d'en être victime de manière cooccurrence.

Les conséquences de la violence sont multiples et importantes; il est donc primordial d'obtenir un portrait de la violence dont sont victimes les adolescents. Alors que les recherches se penchent plus fréquemment sur les enfants âgés entre 0 et 12 ans victimes de violence familiale (Cyr et al., 2014a; Mersky et al., 2009; Sousa et al., 2011), il existe encore peu de données qui permettent de documenter les contextes familiaux de violence dont les adolescents peuvent être victimes. La présente étude a permis de contrer cette lacune en documentant les profils de violence familiale à partir d'un large échantillon de parents québécois. L'ajout de la notion de cooccurrence de plusieurs types de violence prenant place dans la famille a également permis de comprendre la dynamique de violence dont sont victimes les adolescents et les différents facteurs

associés, et d'obtenir un portrait plus global que les études traditionnellement réalisées en vase clos selon les formes de violence familiale.

Plus particulièrement, rappelons que cette étude visait, dans un premier temps, à identifier les profils à partir des différentes formes de violence vécues au sein de la famille chez les adolescents âgés de 13 à 17 ans. Dans un second temps, il s'agissait de vérifier à l'aide du modèle écologique quelles caractéristiques de l'adolescent (ontosystème), des parents (microsystème), de la famille (microsystème) et socio-économiques (macrosystème) sont liées à chacun des différents profils et ce qui les distingue les uns des autres. Les résultats ont révélé que les profils identifiés à l'aide d'une analyse de regroupement hiérarchique se distinguent les uns des autres sur les différentes variables. Le profil des parents normatifs a été utilisé à titre de comparaison en raison de leurs scores les plus bas sur les variables de violence et de la présence de discipline positive dans l'éducation des enfants. Toutefois, la similarité des résultats des analyses bivariées des parents normatifs avec ceux des parents violents au niveau de la consommation d'alcool est un constat préoccupant qui nécessiterait d'être davantage investigué.

Parents absents

Le profil des parents, dits « absents », est celui faisant le moins usage de discipline auprès des adolescents, qu'elle soit violente ou positive. En fait, on observe une absence de tout type de discipline, de même que des scores peu élevés au niveau des trois types de négligence documentée dans l'enquête qui sont comparables à ceux des parents « normatifs ». Parmi les caractéristiques qui distinguent les parents de ce profil des autres, on note, entre autres, leur faible niveau d'éducation (primaire/secondaire). Ce constat rejoint l'idée de Van Holland De Graaf et ses collègues (2018) qui suggèrent que les parents avec un niveau d'éducation plus élevé ont pu être amenés, de par leurs études, à se questionner sur leurs propres comportements parentaux et sur les besoins développementaux et de stimulation des enfants, ce qui influencerait leur style

parental. Ainsi, il est possible que les parents ayant un niveau d'éducation moins élevé n'aient pas eu cette opportunité de réflexion sur leurs pratiques disciplinaires. Cela pourrait expliquer leur faible utilisation de toute forme de discipline auprès de leurs enfants.

Les parents de ce profil sont aussi plus souvent nés à l'étranger comparativement aux parents « normatifs ». Il est possible que ces parents, du fait qu'ils ne soient pas nés au Canada, aient été confrontés à des difficultés liées à l'immigration ou à l'intégration, par exemple, de telle sorte que les enfants ont été davantage laissés à eux-mêmes. Ceci rejoint les constats d'études précédentes ayant montré que l'immigration peut augmenter la vulnérabilité familiale, en raison des défis liés au processus d'immigration ou des changements culturels qui nécessitent une adaptation (Jayasundara et al., 2021; Vaughn et al., 2017). De plus, les parents issus de l'immigration peuvent être perçus comme négligents en Amérique du Nord en raison notamment des différences culturelles en lien avec les modèles d'éducation des enfants (Jayasundara et al., 2021). Cela dit, les données ne nous permettent pas de savoir à quel moment ils ont immigré au Canada et donc depuis combien de temps ils y résident de manière permanente.

En outre, il est possible de constater dans ce profil l'absence de certaines variables augmentant le risque de violence dans la famille, telles que le stress parental, les besoins élevés rapportés de l'adolescent, le stress lié à la conciliation travail-famille et le nombre élevé d'enfants dans la famille (Clément & Bouchard, 2005; Clément et al., 2013a, 2013b; Julien et al., 2020; Lavergne et al., 2011; Meltzer et al., 2009 ; Mulder et al., 2018), ce qui pourrait expliquer en partie les faibles taux de violence déclarés par les parents de ce profil. Il est aussi possible que ces parents aient été moins enclins à rapporter les expériences d'adversité de leur adolescent en raison de la perception culturelle de la violence moins sensible dans leur pays d'origine qu'en Amérique du Nord (Vaughn et al., 2017).

Parents violents

Les parents du second profil, appelés parents « violents », sont ceux pour lesquels les enfants sont le plus souvent victimes d'agression psychologique, d'exposition à la violence conjugale et de violence physique (c.-à.-d., taper le bras, la main ou la jambe). Ce profil est similaire à celui des parents « Coercitifs » identifié dans l'étude de Dufour et ses collègues (2011) à partir d'analyses réalisées sur un échantillon comparable de parents. Dans ce profil, on peut penser que la présence de violence conjugale à laquelle les adolescents sont exposés augmente les risques pour eux de vivre d'autres formes de violence (Herrenkohl et al., 2008; Holt et al., 2008; Lavergne et al., 2011; Sousa et al., 2011). Les études de Clément et al. (2013b) et de Lavergne et al. (2011) ont constaté que la présence de violence conjugale augmente le risque de violence familiale, et particulièrement d'abus physique. En retour, les études sont nombreuses à avoir montré que la violence familiale entraîne des impacts négatifs sur la santé mentale et émotionnelle de l'enfant et crée des problèmes importants aux niveaux cognitif, comportemental et social (Holt et al., 2008). Bien que non significative au niveau multivarié, ceci concorde avec le fait que les parents de ce profil ont rapporté dans les analyses de khi carré la présence plus élevée de difficultés langagières et d'apprentissage, ainsi qu'au niveau des difficultés de santé physique ou mentale chez leur adolescent. Dans les analyses bivariées de khi-carré, on note également que ces parents sont parmi ceux qui présentent davantage d'attitudes en faveur de la violence dans l'éducation des enfants. Plusieurs études (Bower-Russa, 2005; Crouch & Behl, 2001; Juby, 2009; Markowitz, 2001) ont établi les attitudes face à la violence comme un facteur de risque du recours à la violence envers les enfants. En effet, les parents étant favorables à la violence sont plus enclins à recourir à la violence physique et psychologique (Clément & Bouchard, 2005; Clément et al., 2013b).

Dans leur étude, Crouch et Behl (2001) ont identifié que les parents vivant un stress parental élevé et ayant une attitude favorable face à la violence envers les enfants démontraient plus de risque de maltraitance, ce qui fait écho aux résultats de cette étude qui montrent que les parents du profil « violent » déclarent un stress parental beaucoup plus élevé comparativement aux parents « normatifs ». D'ailleurs, Dufour et ses collègues (2011) décrivent les parents « Coercitifs » de leur étude comme des parents interagissant beaucoup avec leurs enfants et utilisant diverses stratégies disciplinaires à caractère violent en réponse au stress parental vécu. Ce stress élevé fait partie des facteurs de risque de la violence familiale sous forme de violence physique et psychologique identifié dans de nombreuses études (Clément et al., 2013b; Lavergne et al., 2011 ; Stith et al., 2009).

Le fait que, dans ce profil, les adolescents soient plus souvent de sexe masculin concorde aussi avec le précédent constat en raison des plus grandes exigences comportementales qu'ils représentent pour les parents. Bongers et ses collègues (2003) ont observé davantage de comportements problématiques, agressifs et délinquants, et de problèmes d'attention chez les adolescents que chez les adolescentes. Des études portant sur la violence familiale au Québec ont aussi observé que les garçons sont, en effet, plus à risque de subir de la violence physique (Clément & Bouchard, 2005; Cyr et al., 2013) de même que de subir un nombre de victimisations plus grand dans la famille (Chan, 2014; Cleary, 2000; Clément & Bouchard, 2005).

Les résultats de l'étude montrent aussi que les parents de ce profil sont trois fois plus à risque de présenter des problèmes de consommation de drogues que les parents du groupe de référence normatif. Certaines études permettent d'établir un lien entre ces variables, car l'abus de substances des parents, considéré comme un facteur de risque pour la violence familiale (Choenni et al., 2017; Clément & Bouchard, 2005; Lavergne et al., 2011; Stith et al., 2009), peut multiplier les risques des enfants d'être victimisé de manière cooccurente au sein de la famille (Julien et al.,

2020; Lavergne et al., 2011). L'étude menée par Ziobrowski et ses collègues (2020) a également observé une consommation de drogues plus importantes chez les parents d'adolescents rapportant des abus physiques et émotionnels de manière cooccurrence. Cela concorde avec les résultats de la présente étude où les parents « violents » sont ceux ayant le plus de comportements d'agression psychologique, d'exposition à la violence conjugale, ainsi que de violence physique (c.-à.-d., taper le bras, la main ou la jambe). Toutefois, les analyses bivariées ont montré une similarité avec les parents normatifs au niveau de la consommation d'alcool. Ce constat est préoccupant et nécessiterait d'être investigué davantage.

Parents négligents

Les parents du profil « négligent » sont ceux ayant les scores les plus élevés sur les variables de négligence cognitive/affective, négligence physique et de supervision. Ils se distinguent principalement du groupe de parents normatifs sur la base du faible soutien social rapporté. En effet, ces parents sont six fois plus à risque de déclarer un faible soutien social que les parents du groupe de référence normatif. Cela rejoint les constats de nombreuses études sur l'absence de réseau de soutien et l'isolement social vécu par les familles négligentes ou à risque de l'être (Maguire-Jack & Wang, 2016; Schumacher et al., 2001; Sperry & Widom, 2013; Zang et al., 2020). En effet, des études ont montré que la présence de soutien social permet, entre autres, aux parents de partager la charge liée aux exigences inhérentes à l'éducation des enfants avec d'autres personnes et de se ressourcer (Maguire-Jack & Wang, 2016; Pasian et al., 2019). Or, sans ce soutien, la charge des enfants peut parfois devenir trop importante et lourde à porter pour les parents (Maguire-Jack & Wang, 2016). Les conduites parentales négligentes peuvent alors prendre place au sein de la famille.

Enfin, les parents négligents se distinguent des parents normatifs quant au moindre stress lié à la conciliation travail-famille qu'ils déclarent vivre. Il est possible que ces parents ne vivent

pas un tel stress s'ils sont moins nombreux sur le marché du travail, variable souvent associée à la négligence dans les études (Choenni et al., 2017; Lacharité, 2014; Pasian et al., 2019; Slack et al., 2004). Dans la présente étude, aucun lien entre le statut d'emploi et la négligence n'a toutefois été identifié, peut-être en raison de la nature des questions qui n'ont pas permis de saisir certaines nuances liées à l'emploi des parents (ex., emploi à temps plein ou partiel, emploi saisonnier).

Parents laxistes

Le dernier profil, appelé « parents laxistes », inclut des parents qui déclarent davantage de négligence cognitive/affective, de supervision et de négligence physique que les autres groupes, mais moins que le profil précédent de parents négligents. Ces parents sont en quelque sorte un peu plus impliqués que les parents du premier profil « parents absents », mais démontrent tout de même un certain laisser-aller en raison notamment de l'absence de discipline positive. Les parents « non abusifs » tels que décrits par Dufour et ses collègues (2011) sont similaires à ce profil, ils ne rapportent aucune violence et sont passifs au niveau de la discipline. Ils ont également moins de facteurs de risque, ce qui rejoint aussi les constats de la présente étude (Dufour et al., 2011). En effet, les parents de ce profil identifient moins de besoins chez leurs adolescents, déclarent moins de stress parental et lié à la conciliation travail famille et ont moins d'enfants habitant dans le ménage. On pourrait émettre l'hypothèse à l'effet que le laisser-aller de ces parents se reflète dans une plus faible attention et sensibilité portée aux besoins de l'enfant.

Les différentes analyses ont révélé que ces parents se distinguent des autres profils au plan statistique sur certaines variables, et de façon encore plus marquée du profil des parents « normatifs » dans l'analyse de régression logistique multinomiale. En premier lieu, on note une plus grande proportion de parents ayant une scolarité de niveau primaire/secondaire dans ce profil comparativement aux parents du groupe de référence normatif. Ce constat rejoint les études ayant montré que le faible niveau de scolarité est un facteur de risque pouvant augmenter les risques de

négligence parentale (Avdibegovic & Brkic, 2020; Flake, 2005; Mulder et al., 2018; Thornberry et al., 2014). On pourrait émettre l'hypothèse que leur niveau de scolarité plus bas ne leur a pas donné l'opportunité de développer une sensibilité quant aux conséquences chez leurs enfants du laisser-aller dans la discipline. Enfin, les parents laxistes démontrent aussi un faible niveau de soutien social ; ils sont deux fois plus à risque que les parents du groupe normatif. Ce constat rejoint les études précédentes ayant montré que parmi les facteurs de risque de la négligence les plus significatifs, on retrouve souvent l'isolement social (Lee et al., 2022 ; Maguire-Jack & Wang, 2016 ; Rodriguez et al., 2018). Malgré les similitudes avec les parents négligents, les parents laxistes demeurent tout de même plus impliqués auprès de leurs enfants et présentent des variables différentes que les parents négligents, notamment le niveau de scolarité.

Forces de l'étude

Cette étude présente de nombreuses forces méthodologiques. Tout d'abord, elle a permis de documenter un phénomène encore peu étudié, soit la violence vécue par les adolescents au sein de la famille, et contribue ainsi à l'avancement des connaissances sur le sujet. En effet, la documentation sur la violence familiale s'est principalement attardée aux victimes âgées entre 0 et 12 ans (Cyr et al., 2014a; Mersky et al., 2009; Sousa et al., 2011) ou entre 0 et 17 ans (Clément & Bouchard, 2005; Clément & Chamberland, 2007; Clément et al., 2013, 2015, 2016; Cyr et al., 2014b; Dufour et al., 2011; Finkelhor et al., 2005, 2007, 2009, 2010, 2011b; Lavergne et al., 2011). Regrouper le vécu des enfants dans un seul groupe ne permet pas d'avoir accès à l'unicité des diverses périodes développementales et souvent, les études se sont attardées aux facteurs de risque de vivre de la violence indépendamment de la période développementale de la victime (Clément & Bouchard, 2005; Clément et al., 2013b; Meltzer et al., 2009). Or, les caractéristiques spécifiques aux adolescents (ex. : sexe, âge, besoins cognitifs et développementaux, santé physique et mentale) jouent un rôle important (Cleary, 2000; Clément & Bouchard, 2005; Cyr et

al., 2013; Finkelhor et al., 2009; Meltzer et al., 2009), de même que les caractéristiques des parents, de la famille et socio-économiques (Chan et al., 2019; Lavergne et al., 2011; Meltzer et al., 2009; Mulder et al., 2018). Dans le cadre de la présente étude, le modèle écosystémique a été utilisé pour dresser le portrait de la violence vécue par les adolescents et ainsi mieux comprendre l'apport de chaque système dans la dynamique de la violence familiale.

Ensuite, la présente étude a permis d'obtenir de l'information dans des situations où la violence familiale s'échelonne sur un continuum de gravité, ce qui offre une représentation plus nuancée des caractéristiques qui y sont associées. L'analyse par regroupement hiérarchique, une approche centrée sur la personne plutôt que sur les variables, a aussi permis de montrer la présence de co-occurrence de plusieurs formes de violence et de ainsi mettre en lumière une réalité plus complexe vécue par les adolescents au sein de la famille plutôt que de s'attarder à l'étude des formes de violence séparément.

Enfin, l'inclusion des pères et le recours à un échantillon populationnel dans l'étude constituent aussi deux forces importantes. D'une part, la vaste majorité des études sur la violence au sein de la famille questionnent uniquement les mères. L'inclusion du point de vue des pères permet d'obtenir une meilleure représentation de la violence prenant place dans le milieu familial. D'autre part, la documentation disponible sur la violence familiale se base fréquemment sur des données provenant des services de protection de la jeunesse (Cyr et al., 2012; DPJ, 2020; Hélie et al., 2017; Lavergne et al., 2011). Dans le cadre de la présente étude, les données proviennent d'un échantillon populationnel ce qui contribue à augmenter la validité externe des résultats.

Limites de l'étude

L'étude présente aussi quelques limites au niveau méthodologique. Tout d'abord, la nature auto-rapportée de la violence peut entraîner des biais de réponses en raison de la

désirabilité sociale. On peut dès lors se questionner à savoir si les réponses des figures parentales reflètent la réalité vécue par les adolescents eux-mêmes (ex. : leurs réels besoins, leur vécu de violence). De plus, la nature transversale de l'étude ne permet pas de déterminer de relation causale entre les caractéristiques des enfants, des parents, socio-économiques et la violence présente au sein de la famille. En effet, ce manque de séquence temporelle ne permet pas de connaître l'impact direct d'une variable sur une autre.

Au niveau psychométrique, il est aussi possible de constater une limite. En effet, les coefficients de cohérence interne de l'outil utilisé pour mesurer les conduites à caractère négligent, le *Multidimensional Neglectful Behavior Scale Parent-Report* (MNBS) (Kantor et al., 2004), sont très faibles pour les diverses formes de négligence : « Négligence cognitive/affective » (Alpha = 0.62), « Négligence physique/soins de base » (Alpha = 0.20) et « Négligence de supervision » (Alpha = 0.39) (Clément et al., 2017). Cela dit, comme l'expliquent les auteures de l'étude de validation, les coefficients de cohérence interne sont en effet très faibles, car la négligence n'est pas un phénomène homogène. De plus, étant donné son caractère plutôt rare dans la population, de tels coefficients sont observés dans d'autres études et questionnaires portant sur le phénomène de la violence chez les enfants.

Au niveau des résultats, la similarité des résultats des analyses bivariées des parents normatifs avec ceux des parents violents au niveau de la consommation d'alcool est un constat préoccupant. Ces résultats constituent une limite de notre étude qui nécessiterait d'être investiguée davantage.

Études futures

Étant donné le caractère exploratoire de cette recherche, des études futures sont nécessaires afin d'approfondir les connaissances sur le sujet. En effet, la poursuite des enquêtes populationnelles menées par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) depuis 1999 permettra de

suivre la progression du phénomène au fil des années et ainsi s'assurer de la présence constante de connaissances récentes. Cela permettrait également aux chercheurs et aux intervenants d'être régulièrement mis à jour quant au portrait actuel de la violence familiale au Québec. De même, cela permettrait aux intervenants du milieu d'adapter leurs interventions à une réalité changeante.

Il serait également pertinent lors de ces enquêtes d'ajouter des questionnaires supplémentaires sur les diverses caractéristiques du parent, de l'adolescent, de la famille ou socio-économique afin d'obtenir des informations quant à l'ensemble des facteurs de risque de la violence familiale recensée dans la littérature (ex. : traits de personnalité, psychopathologies, aptitudes parentales, violence communautaire, lieu de résidence urbain ou rural). Une description plus détaillée de l'ontosystème aurait également été intéressante afin de bien comprendre les individus dans chacun des profils de violence au sein de la famille. Des caractéristiques de l'exosystème et du mésosystème de Bronfenbrenner (1979) n'ont pas été incluses dans notre étude. Il aurait été pertinent d'ajouter des variables de chaque système afin d'arriver à des profils de violence familial en lien avec les différentes strates du modèle. De plus, la passation d'entrevues semi-structurées auprès de participants afin d'obtenir des données qualitatives permettrait de recueillir des informations plus précises sur le vécu des adolescents victimes. En effet, à notre connaissance, les données disponibles portant sur la violence familiale au Québec ont toutes été obtenues par le biais des figures parentales. Grâce à l'inclusion des adolescents comme répondant, il serait ainsi possible de connaître leur perception quant à la violence prenant place dans leur foyer et dont ils sont eux-mêmes victimes. De même, une étude où le point de vue des figures parentales et des adolescents serait tous deux récoltés serait très intéressante et permettrait de déterminer si la perception de la figure parentale est différente de celle de l'adolescent et si oui, à quel point, ainsi que sur quels aspects.

Retombées pour la pratique

La présente étude permet de dresser un portrait de la violence vécue par les adolescents au sein de leur famille et contribue à identifier certains facteurs de risque associés à la présence accrue de violence et de négligence, dont la présence de consommation, le stress parental élevé et le faible soutien social. L'identification de ces facteurs de risque permet de mieux comprendre les différentes dynamiques familiales et les stresseurs associés à chacune. L'importance de porter attention aux vécus des familles d'adolescents souvent passés sous le radar et de poursuivre nos efforts collectifs de soutien auprès de ces familles a été mise en lumière.

Cette étude démontre l'importance de dépister les contextes de violence et de négligence que peuvent vivre les adolescents. Les conséquences de la violence familiale sont importantes et un dépistage précoce permet de réduire l'accumulation dans le temps de celles-ci. Il est en effet important de dépister les adolescents victimes de violence familiale afin de mettre en place les interventions nécessaires pour le rétablissement d'une dynamique saine et répondant aux besoins de l'adolescent. L'importance de continuer à soutenir les parents d'adolescents, au-delà de la petite enfance n'est pas à sous-estimer. Les parents ont besoin de ressources et de soutien afin de les guider à travers cette phase complexe de la parentalité. Tel que démontré, de nombreux stresseurs peuvent s'ajouter à cette période déjà difficile à naviguer par moments et ainsi amplifier leurs impacts sur la famille. Le stress qu'ils peuvent vivre, le manque de soutien et leur statut d'immigrant sont toutes des variables pouvant augmenter le risque de violence familiale pour lesquelles un soutien aux parents est nécessaire et primordial. Que ce soit à travers des personnes de leur communauté ou des professionnels, la réduction de l'impact de ces facteurs passe par l'offre d'un soutien aux parents.

Plusieurs des variables significatives pour l'analyse de régression logistique multinomiale font partie du microsystème, notamment les caractéristiques du parent comme la consommation

de drogues ou le lieu de naissance du parent, ou de l'ontosystème, notamment son sexe et les besoins développementaux des adolescents. Cela donne des indications quant aux systèmes mettant les adolescents plus à risque de vivre de la violence au sein de la famille et, par le fait même, aux systèmes vers lesquels la prévention devrait être orientée.

L'approche centrée sur la personne utilisée dans la présente étude, entre autres à travers le modèle systémique de Bronfenbrenner (1979) a permis de mettre l'adolescent au milieu de la violence familiale dont il est victime et de comprendre les différents systèmes y étant rattachés, et dans quelle proportion. Cela permet d'aller plus loin que de simplement documenter la violence auprès des adolescents dans la famille. Nous connaissons désormais les profils de violence familiale au Québec. Les analyses de clusters hiérarchiques et les analyses de K-means ont permis de déterminer le nombre de profils de parents se trouvant dans un échantillon de taille significative au Québec. Ces différents profils mettent la problématique de la violence familiale envers les adolescents en lumière et confirment que les adolescents sont victimes de violence au sein de la famille. Le portrait de cette violence se veut différent de celui des enfants, notamment en raison de l'âge des jeunes qui sont plus âgés, mais également en raison de l'âge des parents et des expériences de vie ayant pu avoir des impacts sur leurs pratiques disciplinaires au fil des années.

Références

- Afifi, T. O., Salmon, S., Stewart-Tufescu, A., Taillieu, T., Fortier, J., MacMillan, H., Durant, J., & Holden, G. W. (2022). Associations between spanking beliefs and reported spanking among adolescents-parent/caregiver dyads in a Canadian sample. *BMC Public Health*, 22(493), 1-11.
- Avdibegovic, E., & Brkic, M. (2020). Child neglect – causes and consequences. *Psychiatria Danubina*, 32(3), 337-342.
- Bavolek, S.J. (1984). Assessing and treating high-risk parenting attitudes. *Early Child Development and Care*, 42, 99-112.
- Bérubé, A., Lafantaisie, V., Coutu, S., Dubeau, D., Caron, J., Couvillon, L., & Giroux, M. (2015). Élaboration d'un outil écosystémique et participatif pour l'analyse des besoins des enfants en contexte de négligence: L'outil Place aux parents. *Revue de psychoéducation*, 44(1), 105-120.
- Bongers, I. L., Koot, H. M., van der Ende, J., & Verhulst, F. C. (2003). The normative development of child and adolescent problem behavior. *Journal of Abnormal Psychology*, 112(2), 179-192.
- Boucher, M., Courtemanche, R., & Julien, D. (2019). La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. *Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Méthodologie de la 4^e l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 40 p.
- Bower-Russa, M. (2005). Attitudes mediate the association between childhood disciplinary history and disciplinary responses. *Child Maltreatment*, 10(3), 272-282.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: experiments by nature and design*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.

- Carlo, G., Crockett, L. J., Wolff, J. M., & Beal, S. J. (2012). The role of emotional reactivity, self-regulation, and puberty in adolescents' prosocial behaviors. *Social Development, 21*(4), 667-685.
- Caron, J. (1996). L'Échelle de provisions sociales : une validation québécoise. *Santé mentale au Québec, 21*(2), 158-180.
- Centre de toxicomanie et de santé mentale (2011). Questionnaire sur la consommation de drogues. CAMH (Center for Addiction and Mental Health).
- Chan, K. L. (2014). Child victims and poly-victims in China: Are they more at risk of family violence? *Child Abuse & Neglect, 38*(11), 1832-1839.
- Chan, K. L., Chen, Q., & Chen, M. (2019). Prevalence and correlates of the co-occurrence of family violence: A meta-analysis on family polyvictimization. *Trauma, Violence & Abuse, 1*-17.
- Chang, V. C., Chaput, J-P., Roberts, K. C., Jayaraman, G., Do, M. T. (2018). Facteurs associés à la durée du sommeil à différentes étapes de la vie : résultats de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé. *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada, 38*(11), 454-469.
- Choenni, V., Hammink, A., & Van de Mheen, D. (2017). Association between substances use and the perpetration of family violence in industrialized countries: a systematic review. *Trauma, Violence, & Abuse, 18*(1), 37-50.
- Cleary, S., D. (2000). Adolescent victimization and associated suicidal and violent behaviors. *Adolescence, 35*(140), 671-682.
- Clément, M.-È. (2019). La violence physique envers les enfants. In S. Dufour & M. E. Clément (Eds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 15-32). Éditions CEC.

- Clément, M.-È., Bernèche, F., Chamberland, C., & Fontaine, C. (2013a). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 146 p.
- Clément, M.-È., Bérubé, A., & Chamberland C. (2016). Prevalence and risk factors of child neglect in the general population. *Public Health, 138*, 86-92.
- Clément, M.-È., Bérubé, A., & Chamberland C. (2017). Validation de la version française de l'échelle multidimensionnelle des conduites de négligence parentale. *The Canadian Journal of Psychiatry, 62*(8), 560-569.
- Clément, M.-È., & Bouchard, C. (2005). Predicting the use of single versus multiple types of violence towards children in a representative sample of Quebec families. *Child Abuse & Neglect, 25*, 1121-1139.
- Clément, M.-È., & Chamberland, C. (2007). Physical violence and psychological aggression towards children: Five-year trends in practices and attitudes from two population surveys. *Child Abuse & Neglect, 31*, 1001-1011.
- Clément, M.-È., Chamberland, C., & Bouchard, C. (2015). Prevalence, co-occurrence and decennial trends of family violence toward children in the general population. *Revue Canadienne de Santé Publique, 106*(7), 31-37.
- Clément, M.-È., Chamberland, C., Côté, L., Dubeau, D., & Beauvais, B. (2005). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 162 p.
- Clément, M.-È., Chamberland, C., & Trocmé, N. (2009). Épidémiologie de la maltraitance et de la violence envers les enfants du Québec. *Santé, Société et Solidarité* (1), 27-38.

- Clément, M.-È., Gagné, M. H., & Chamberland, C. (2018). Adaptation et validation francophone d'un questionnaire sur les conduites parentales à caractère violent (PC-CTS). *Revue européenne de psychologie appliquée*, 68(3), 141-149.
- Clément, M.-È., Julien, D., Lévesque, S., & Flores, J. (2019). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4^e édition de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 150 p. [<https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familles/violence-familiale-2018.pdf>].
- Clément, M.-È., Lespérance, K., & Chamberland, C. (2013b). Occurrence unique et concomitance de l'agression psychologique et de la punition corporelle envers les enfants. *Revue canadienne de service social*, 30(1), 25-48.
- Clément, M.-È., Piché, G., & Villatte, A. (2012). Symptômes dépressifs vécus par les parents dans la population générale : état des travaux québécois et canadiens. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 54(2), 107-120.
- Code criminel, LRC 1985, c C-46, art 745.
- Conigrave, K. M., Hall, W. D., & Saunders, J. B. (1995). The AUDIT questionnaire: Choosing a cut-off score. *Addiction*, 90, 1349-1356.
- Council on Scientific Affairs, A. M. A. (1993). Adolescents as victims of family violence. *American Medical Association*, 270(15), 1850-1856.
- Crouch, J. L., & Behl, L. E. (2001). Relationships among parental beliefs in corporal punishment, reported stress, and physical child abuse potential. *Child Abuse & Neglect*, 25(3), 413-419.
- Cyr, K., Chamberland, C., Lessard, G., Clément, M.-È., Wemmers, J., Collin-Vézina, D., Gagné, M., & Damant, D. (2012). Polyvictimisation in child welfare sample of children and youths. *Psychology of Violence*, 2(4), 385-400.

- Cyr, K., Chamberland, C., Clément, M.-È., Lessard, G., Wemmers, J., Collin-Vézina, D., Gagné, M., & Damant, D. (2013). Polyvictimization and victimization of children and youth: Results from a populational survey. *Child Abuse & Neglect*, 37(10), 814-820.
- Cyr, K., Clément, M.-È., & Chamberland, C. (2014a). Lifetime prevalence of multiple victimizations and its impact on children's mental health. *Journal of Interpersonal Violence*, 29(4), 616-634.
- Cyr, K., Clément, M. E., & Chamberland, C. (2014b). La victimisation, une norme dans la vie des jeunes au Québec? *Criminologie*, 47(1), 17-40.
- Cyr, K., Chamberland, C., & Clément, M.-È. (2014c). Introduction. *Criminologie*, 47(1), 5-10.
- Directeurs de la protection de la jeunesse/Directeurs provinciaux [DPJ] (2020). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/Directeurs provinciaux 2020*. Retrieved from Bibliothèque et Archives nationales du Québec: https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/bilan_dpj_2020_version_web.pdf. Consulté le 9 décembre 2022.
- Dufour, S. (2019). Enjeux en recherche et en intervention dans les situations de violence à l'égard des enfants en milieu familial. In S. Dufour & M. E. Clément (Eds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 1-14). Éditions CEC.
- Dufour, S., & Clément, M.E. (2019). *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (2^e ed). Éditions CEC.
- Dufour, S., Clément, M.-È., Chamberland, C., & Dubeau D. (2011). Child Abuse in a disciplinary context: A typology of violent family environments. *Journal of Family Violence*, 26(8), 595-606.
- Durocher, R. (2013, 30 juillet). Révolution tranquille. *L'Encyclopédie Canadienne*, Retrieved from <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr>.

- Ellonen, N., Jernbro, C., Janson, S., Tindberg, Y., & Lucas, S. (2015). Current parental attitudes towards upbringing practices in Finland and Sweden 30 years after the ban on corporal punishment. *Child Abuse Review*, 24, 409-417.
- Erikson, E.H. (1950). *Childhood and society*. New York : Norton.
- Finkelhor, D., Ormrod, R., Turner, H., & Hamby, S. L. (2005). The victimization of children and youth: A comprehensive, national survey. *Child Maltreatment*, 10(1), 5-25.
- Finkelhor, D., Ormrod, R., & Turner, H. A. (2007). Poly-victimization: A neglected component in child victimization. *Child Abuse & Neglect*, 31(1), 7-26.
- Finkelhor, D., Ormrod, R., Turner, H., & Holt, M. (2009). Pathways to poly-victimization. *Child Maltreatment*, 14(4), 316-329.
- Finkelhor, D., Turner, H., Ormrod, R., & Hamby S. L. (2010). Trends in childhood violence and abuse exposure. *Arch Pediatric Adolescent Medicine*, 164(3), 238-242.
- Finkelhor, D., Turner, H., Hamby, S. L., & Ormrod, R. (2011a). *Polyvictimization: children's exposure to multiple types of violence, crime, and abuse*. Washington, DC: Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Finkelhor, D., Shattuck, A., Turner, H. A., Ormrod, R., & Hamby, S. L. (2011b). Polyvictimization in developmental context. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 4, 291-300.
- Flaherty, E. G., Sege, R. D., Griffith, J., Lyn Price, L., Wasserman, R., Slora, E., Dhepyasuwan, N., Harris, D., Norton, D., Lu Angelilli, M., Abney, D., & Binns, H. J. (2008). From suspicion of physical child abuse to reporting: primary care clinician decision-making. *Pediatrics*, 122(3), 611-619.
- Flake, D. F. (2005). Individual, family, and community risk markers for domestic violence in Peru. *Violence Against Women*, 11(3), 353-373.

- Ford-Gilboe, M., Wathen, C. N., Varcoe, C., MacMillan, H. L., Scott-Storey, K., Mantler, T., Hegarty, K., & Perrin, N. (2016). Development of a brief measure of intimate partner violence experiences: the Composite Abuse Scale (Revised) - Short Form (CASR-SF). *BMJ Open*, 6(12), e012824.
- Fortier, J., Stewart-Tufescu, A., Salmon, S., MacMillan, H. L., Gonzalez, A., Kimber, M., Duncan, L., Taillieu, T., Garces Davila, I., Struck, S., & Afifi, T. O. (2021). Associations between lifetime spanking and adolescent *physical and mental health and behavioral outcomes*. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 67(4), 247-322.
- Fortin, A. (1995). Développement d'une mesure de la justification de la violence envers l'enfant. *International Journal of Psychology*, 30(5), 551-572.
- Ghersoff, E. T., Sattler, K. M. P., & Ansari, A. (2018). Strengthening causal estimates for links between spanking and children's externalizing behavior problems. *Psychological Science*, 29(1), 110-120.
- Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children (2001) Germany: Full Country Report. Retrieved from : <http://www.endcorporalpunishment.org/pages/frame.html> [8 juin 2022].
- Gouvernement du Québec (2018). *Loi sur la protection de la jeunesse*. Québec, Canada.
- Hare, T. A., Tottenham, N., Galvan, A., Voss, H. U., Glover, G. H., & Casey, B.J. (2008). Biological substrates of emotional reactivity and regulation in adolescence during an emotional go-nogo task. *Biological Psychiatry*, 63(10), 927-934.
- Hazen, A. L., Connelly, C. D., Roesch, S. C., Hough, R. L., & Landsverk, J. A. (2009). Child maltreatment profiles and adjustment problems in high-risk adolescents. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(2), 361-378.

- Hélie, S., Collin-Vézina, D., Turcotte, D., Trocmé, N., & Girouard, N. (2017). *Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2014 (ÉIQ-2014)*, [En ligne], Montréal, Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire, 120 p. [<https://cwrp.ca/sites/default/files/publications/EIQ%202014%20final%20report.pdf>] (Consulté le 02 février 2021).
- Herrenkohl, T., I., Sousa, C., Tajima, E., A., Herrenkohl, R., C., & Moylan, C., A. (2008). Intersection of child abuse and children's exposure to domestic violence. *Trauma, Violence & Abuse*, 9(2), 84-99.
- Higgins, D. J. & McCabe, M. P. (2001). Multiple forms of child abuse and neglect: adult retrospective reports. *Aggression and Violent Behavior*, 6, 547-578.
- Holt, S., Buckley, H., & Whelan, S. (2008). The impact of exposure to domestic violence on children and young people: a review of the literature. *Child Abuse & Neglect*, 32(8), 797-810.
- Jayasundara, D., Ahmed, D., Cheng, S. Y. C., Carillo, R. S., Saeed, S., & Crawford, M. (2021). Contextual vulnerabilities, service dilemmas and effective practice: Case examples from immigrant families undergoing family violence. *International Journal of Arts and Humanities*, 7(1), 72-83.
- Juby, C. (2009). Parental attitudes: a mediating role in disciplinary methods used by parents. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 26, 519-531.
- Julien, D., Joubert, K., & Clément, M.-È. (2020). Dans quel environnement évoluent les enfants du Québec qui vivent plus d'un type de violence familiale ? *Zoom santé*, 168, 1-14.
- Kantor, G. K., Holt, M. K., Mebert, C. J., Straus, M. A., Drach, K. M., Ricci, L. R., MacAllum, C. A., & Brown, W. (2004). Development and preliminary psychometric properties of the

- multidimensional neglectful behavior scale-child report. *Child Maltreatment*, 9(5), 409-428.
- Lacharité, C. (2014). Transforming a wild world: helping children and families to address neglect in the province of Quebec, Canada. *Child Abuse Review*, 23, 286-296.
- Lacharité, C., Éthier, L., & Piché, C. (1992). Le stress parental chez les mères d'enfants d'âge préscolaire: validation et normes québécoises pour l'Inventaire de Stress Parental. *Santé mentale au Québec*, 17(2), 183-203.
- Lagattuta, K. H., Sayfan, L., & Bamford, C. (2012). Do you know how I feel? Parents underestimate worry and overestimate optimism compared to child self-report. *Journal of Experimental Child Psychology*, 113(2), 211-232.
- Lansford, J. E., Cappa, C., Putnick, D. L., Bornstein, M. H., Deater-Deckard, K., & Bradley, R. H. (2017). Change over time in parents' beliefs about and reported use of corporal punishment in eight countries with and without legal bans. *Child Abuse & Neglect*, 71, 44-55.
- Larson, R. W., Moneta, G., Richards, M. H., & Wilson, S. (2002). Continuity, stability, and change in daily emotional experience across adolescence. *Child Development*, 73(4), 1151-1165.
- Lavergne, C., Clément, M. E., Damant, D., Bourassa, C., Lessard, G., & Turcotte, P. (2011). Cooccurrence de violence conjugale et maltraitance envers les enfants: Facteurs individuels et familiaux associés. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1(29), 37-61.
- Lecompte, A., M. (2019, 17 janvier). La Loi sur la protection de la jeunesse a 40 ans : «La DPJ c'est le dernier arrêt du métro». *Radio-Canada*, Retrieved from <https://ici.radio-canada.ca/>.
- Lee, S. J., Warde, K. P., Lee, J. Y., & Rodriguez, C. M. (2022). Parental social isolation and child maltreatment risk during the COVID-19 pandemic. *Journal of Family Violence*, 37, 813-824.

- LeRoy, M., Mahoney, A., Boxer, P., Gullan, R. L., & Fang, Q. (2014). Parents who and scream: Interactive effects of verbal and severe physical aggression on clinic-referred adolescents' adjustment. *Child Abuse & Neglect*, 38(5), 893-901.
- Lessard, G., Hamelin Brabant, L., Bisson, S. M., Alvarez-Lizotte, P., & Dumont, A. (2019). L'exposition à la violence conjugale. In S. Dufour & M.-È. Clément (Eds.), *La violence conjugale à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 77-89). Éditions CEC.
- Maguire-Jack, K., & Wang, X. (2016). Pathways from neighborhood to neglect: the mediating effects of social support and parenting stress. *Children and Youth Services Review*, 66, 28-34.
- Maisto, S. A., Carey, M. P., Carey, K.B., Gordon, C. M., & Gleason, J. R. (2000). Use of the AUDIT and the DAST-10 to identify alcohol and drug use disorders among adults with a severe and persistent mental illness. *Psychological Assessment*, 12(2), 186-192.
- Malik, S., Sorenson, S., & Aneshensel, C. S. (1997). Community and dating violence among adolescents: perpetration and victimization. *Journal of Adolescent Health*, 21(5), 291-302.
- Markowitz, F. E. (2001). Attitudes and family violence: linking intergenerational and cultural theories. *Journal of Family Violence*, 16(2), 205-218.
- Meltzer, H., Doos, L., Vostanis, P., Ford, T., & Goodman, R. (2009). The mental health of children who witness domestic violence. *Child and Family Social Work*, 14, 491-501.
- Mersky, J., P., Berger, L., M., Reynolds, A., J., & Gromoske, A., N. (2009). Risk factors for child and adolescent maltreatment: A longitudinal investigation of a cohort of inner-city youth. *Child Maltreatment*, 14(1), 73-88.
- Milette, K., Hudson, M., Baron, M., Thombs, B. D., & Canadian Scleroderma Research Group. (2010). Comparison of the PHQ-9 and CES-D depression scales in systemic sclerosis:

- internal consistency reliability, convergent validity and clinical correlates. *Rheumatology*, 49(4), 789-796.
- Milot, T., Grisé Bolduc, M.E., Gascon, A., Turgeon, J., & St-Laurent, D. (2019). La négligence envers les enfants. In S. Dufour & M.-È. Clément (Eds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 103-118). Éditions CEC.
- Mohr, A. (2006). Family variables associated with peer victimization: Does family violence enhance the probability of being victimized by peers? *Swiss Journal of Psychology*, 65(2), 107-116.
- Mulder, T., M., Kuiper, K., C., van der Put, C., E., Stams, G.-J., J.M., & Assink, M. (2018). Risk factors for child neglect: A meta-analysis review. *Child Abuse & Neglect*, 77, 198-210.
- Negrini, A., Perron, J., & Perron, B. (2020). Analyse de classification par regroupement : description et application à une problématique d'équilibre travail-famille et détresse psychologique. In M. Corbière et N. Larivière (Eds.), *Méthode qualitative, quantitative et mixtes dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé* (2^e édition, p.421-446). Presses de l'Université du Québec.
- Nucci, L., & Turiel, E. (2009). Capturing the complexity of moral development and education. *Mind, Brain and Education*, 3(3), 151-159.
- Ozer, E. J. (2005). The impact of violence on urban adolescents: Longitudinal effects of perceived school connection and family support. *Journal of Adolescent Research*, 20(2), 167-192.
- Pasian, M. S., Benitez, P., & Lacharité, C. (2019). Child neglect and poverty: a brazilian study. *Children and Youth Services Review*, 108(3), 104655.
- Précourt, S., Moreau, J., & Carignan L. (2019). Le système de protection de la jeunesse au Québec. In S. Dufour & M.-È. Clément (Eds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 185-200). Éditions CEC.

- Radloff, L.S. (1977). The CES-D scale : A self-report depression scale for research in the general population. *Applied Psychological Measurement, 1*(3), 385-401.
- Rodriguez, C. M., Silvia, P. J., & Pu, D. F. (2018). Predictors of changes in mothers' and fathers' parent-child aggression risk. *Child Abuse and Neglect, 86*, 247-256.
- Rossmann, B. B. R., & Rosenberg, M. S. (1998). Maltreated adolescents. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 2*(1), 107-129.
- Saunders, J. B., Aasland, O. G., Babor, T. F., De La Fuente, J. R., & Grant, M. (1993). Development of the alcohol use disorders identification test (AUDIT): WHO collaborative project on early detection of persons with harmful alcohol consumption-II. *Addiction, 88*(6), 791-804.
- Schumacher, J. A., Smith Slep, A. M., & Heyman, R. E. (2001). Risk factors for child neglect. *Aggression and Violent Behavior, 6*, 231-254.
- Shields, A. & Cicchetti, D. (2001). Parental maltreatment and emotion dysregulation as risk factors for bullying and victimization in middle childhood. *Journal of Clinical Child Psychology, 30*(3), 349-363.
- Shirtcliff, E. A., Dahl, R. E., & Pollak, S. D. (2009). Pubertal development: correspondence between hormonal and physical development. *Child Development, 80*(2), 327-337.
- Slack, K. S., Holl, J. L., McDaniel, M., Yoo, J., & Bolger, K. (2004). Understanding the risks of child neglect: an exploration of poverty and parenting characteristics. *Child Maltreatment, 9*(4), 395-408.
- Sousa, C., Herrenkohl, T., I., Moylan, C., A., Tajima, E., A., Klika J., B., Herrenkohl, R., C., & Russo, M., J. (2011). Longitudinal study of the effects of child abuse and children's exposure to domestic violence, parent-child attachments, and antisocial behavior in adolescence. *Journal of Interpersonal Violence, 26*(1), 111-136.
- Sperry, D. M., & Widom, C. S. (2013). Child abuse and neglect, social support and

psychopathology in adulthood: a prospective investigation. *Child Abuse & Neglect*, 37, 415-425.

Steinberg, L. (2014). *Age of opportunity: Lessons from the new science of adolescence*. Houghton Mifflin Harcourt.

Stith, S. M., Liu, T., Davies, L. C., Boykin, E. L., Alder, M. C., Harris, J. M., Som, A., McPherson, M., & Dees, J. E. M. E. G. (2009). Risk factors in child maltreatment: A meta-analytic review of the literature. *Aggression and Violent Behavior*, 14(1), 13-29.

Stoltenborgh, M., Bakermans-Kranenburg, M. J., & van IJzendoorn, M. H. (2013). The neglect of child neglect: a meta-analytic review of the prevalence of neglect. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 48(3), 345–355.

Straus, M. A., Hamby, S. L., Finkelhor, D., Moore, D. W., & Runyan D. (1998). Identification of child maltreatment with parent-child conflict tactics scales: development and psychometric data for a national sample of Americans parents. *Child Abuse & Neglect*, 22(4), 249-270.

Thornberry, T. P., Matsuda, M., Greenman, S. J., Bears Augustyn, M., Henry, K. L., Smith, C. A., & Ireland, T. O. (2014). Adolescent risks factors for child maltreatment. *Child Abuse & Neglect*, 38, 706-722.

Tiller, C. M. (1991). Assessment of the potential for maladaptive parenting in expectant fathers with the adult-adolescent parenting inventory (AAPI). *Journal of Child & Adolescent Psychiatric Nursing*, 4(2), 55-61.

Tourigny, M., Hébert, M., Joly, J., Cyr, M., & Baril, K. (2008). Prevalence and co-occurrence and violence against children in the Quebec population. *Australian and New Zealand Journal of Public Health*, 32(4), 331-335.

- Turgeon, N., Gagné, M.H., Clément, M.-È, & Chamberland, C. (2019). La maltraitance psychologique envers les enfants. In S. Dufour & M.-È. Clément (Eds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 49-64). Éditions CEC.
- Upreti, R. (2017). Identity construction: An important issue among adolescents. *Journal of Humanities and Social Science*, 22(6), 54-57.
- Vanderminden, J., Hamby, S., David-Ferdon, C., Kacha-Ochana, A., Merrick, M., Simon, T. R., Finkelhor, D., & Turner, H. (2019). Rates of neglect in a national sample: Child and family characteristics and psychological impact. *Child Abuse & Neglect*, 88, 256-265.
- Van Holland De Graaf, J., Hoogenboom, M., De Roos, S., & Bucx, F. (2018). Socio-demographic correlates of fathers' and mothers' parenting behavior. *Journal of Child and Family Studies*, 27, 2315-2327.
- Vaughn, M. G., Salas-Wright, C. P., Huang, J., Terzis, L. D., & Helton, J. J. (2017). Adverse childhood experiences among immigrants to the United States. *Journal of Interpersonal Violence*, 32(10), 1543-1564.
- Vuorela, N., Saha, M.-T., & Salo, M. K. (2010). Parents underestimate their child's overweight. *Acta Paediatrica*, 99(9), 1374-1379.
- Walker, D. I., Thoma, S. J., Jones, C., & Krisjansson, K. (2017). Adolescent moral judgement: a study of UK secondary school pupils. *British Educational Research Journal*, 43(3), 588-607.
- Williamson, J. M., Borduin, C. M., & Howe, B. A. (1991). The ecology of adolescent maltreatment: A multilevel examination of adolescent physical abuse, sexual abuse, and neglect. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(3), 449-457.

- Yudko, E., Lozhkina, O., & Fouts, A. (2007). A comprehensive review of the psychometric properties of the drug abuse screening test. *Journal of Substance Abuse Treatment, 32*(2), 189-198.
- Zang, X., Li, J.-H., Wang, J., Li, J., Long, Z.-T., Cao, F.-L. (2020). Childhood neglect and psychological distress among pregnant women: the chain multiple mediation effect of perceived social support and positive coping. *The Journal of Nervous and Mental Disease, 28*(10), 764-770.
- Ziobrowski, H. N., Buka, S. L., Austin, S. B., Sullivan, A. J., Horton, N. J., Simone, M., & Field, A. E. (2020). Using latent class analysis to empirically classify maltreatment according to the developmental timing, duration, and co-occurrence of abuse types. *Child Abuse & Neglect, 107*, 104574.
- Zolotor, A. J., & Puzia, M. E. (2010). Bans against corporal punishment: A systematic review of the laws, changes in attitudes and behaviours. *Child Abuse Review, 19*(4), 229-247.

Annexes

Annexe A

Fréquence annuelle des conduites parentales à caractère violent envers les enfants de 12 à 17 ans, Québec, 2018 (N = 1299)

	1-2 fois		3-5 fois		6 fois et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Discipline non violente								
A pris le temps d'expliquer calmement à l'enfant pourquoi quelque chose qu'il/elle avait dit ou fait n'était pas correct ?	315	24,2	291	22,4	627	48,3	1233	94,9
A obligé l'enfant à faire une pause pour l'amener à se calmer et à réfléchir ou a envoyé dans sa chambre ?	371	28,6	203	15,6	147	11,3	721	55,5
A occupé l'enfant à faire autre chose, c'est-à-dire l'a distraité, lorsqu'il dérangeait ?	294	22,6	157	12,1	143	11,0	594	45,7
A enlevé à l'enfant des privilèges ou l'a privé(e) de quelque chose qu'il/elle aimait pour le/la punir ?	417	32,1	292	22,5	230	17,7	939	72,3
Violence physique mineure								
A secoué ou a brassé l'enfant ?	52	4,0	3	0,2	3	0,2	58	4,4
A tapé les fesses de l'enfant à mains nues ?	14	1,1	2	0,2	-	-	16	1,3
A donné une tape à l'enfant sur la main, le bras ou la jambe ?	88	6,8	12	0,9	2	0,2	102	7,9
A pincé l'enfant pour le/la punir ?	14	1,1	1	0,1	-	-	15	1,2
Violence physique sévère								
A frappé l'enfant sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur ?	7	0,5	-	-	-	-	7	0,5
A donné un coup de poing ou un coup de pied à l'enfant ?	6	0,5	-	-	-	-	6	0,5
A saisi l'enfant par le cou et lui a serré la gorge ?	6	0,5	-	-	-	-	6	0,5
A donné une raclée à l'enfant, c'est-à-dire l'a frappé de plusieurs coups et de toutes ses forces ?	1	0,1	-	-	-	-	1	0,1
A frappé l'enfant ailleurs que sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur ?	7	0,5	-	-	-	-	7	0,5
A lancé ou a jeté l'enfant par terre ?	8	0,6	-	-	-	-	8	0,6
A donné à l'enfant une claque au visage, sur la tête ou sur les oreilles ?	20	1,5	-	-	-	-	20	1,5
Agression psychologique								
A hurlé ou crié après l'enfant ?	435	33,5	226	17,4	187	14,4	848	65,3
A sacré ou a juré après l'enfant ?	338	26,0	129	9,9	92	7,1	559	43,0
A dit à l'enfant qu'on allait le/la placer dans une famille d'accueil ou le/la mettre à la porte ?	77	5,9	14	1,1	6	0,5	97	7,5
A menacé l'enfant de lui donner la fessée ou de le/la frapper sans le faire ?	54	4,2	10	0,8	4	0,3	68	5,3
A traité l'enfant de stupide ou de paresseux/se ou lui a dit d'autres noms de ce genre ?	248	19,1	98	7,5	49	3,8	395	30,4

Annexe B

Analyse factorielle exploratoire des variables liées aux conduites disciplinaires envers l'adolescent (N = 1299)

	Facteur Discipline positive	Facteur Agression psychologique	Facteur Violence physique
Obliger l'enfant à faire une pause pour se calmer, réfléchir, l'envoyer dans sa chambre	.79		
Retirer des privilèges à l'enfant, le priver de ce qu'il aime pour le punir	.74	.30	
Expliquer calmement à l'enfant pourquoi quelque chose n'était pas correct	.72		
Occuper, distraire l'enfant lorsqu'il dérangeait	.71		
Sacrer ou jurer après l'enfant		.76	
Traiter l'enfant de stupide, paresseux ou d'autres noms de ce genre		.76	
Crier ou hurler après l'enfant	.53	.57	
Dire à l'enfant qu'on allait le placer ou le mettre à la porte		.48	.31
Taper l'enfant sur la main, le bras ou la jambe			.73
Menacer de donner une fessée à l'enfant ou de le frapper sans le faire			.70
Secouer ou brasser l'enfant			.54
Variance expliquée	34,15%	11,79%	9,50%

Notes. Afin de faciliter l'interprétation, uniquement les saturations supérieures à $|\cdot 30|$ sont présentées.

Annexe C

Analyse factorielle exploratoire des variables liées aux conduites de négligence envers l'adolescent (N = 1299)

	Facteur Négligence cognitive affective	Facteur Négligence de supervision	Facteur Négligence physique
Témoigner de l'intérêt pour les activités ou les passe-temps de l'enfant	.79		
Encourager les efforts et démontrer sa fierté	.77		
Démontrer de l'affection	.71		
S'intéresser à la réussite scolaire de l'enfant	.62		
S'assurer que l'enfant ne se livre pas à des comportements dangereux ou à risque		.78	
S'assurer que l'enfant fréquente des personnes de confiance	.42	.68	
S'assurer que l'enfant aille à l'école		.68	.39
S'assurer que l'enfant soit propre		.62	.49
S'assurer que l'enfant possède des vêtements adéquats pour chaque saison			.79
S'occuper des soins de santé de l'enfant lorsque nécessaire			.77
S'assurer que la nourriture soit suffisante		.39	.51
Variance expliquée	35,41%	14,86%	9,29%

Notes. Afin de faciliter l'interprétation, uniquement les saturations supérieures à $|\cdot 30|$ sont présentées.